



CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet Avenant n°2 (2025)

ENTRE

La Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet

Représentée par Monsieur SALVADOR Paul Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du,

Ci-après désigné par le territoire signataire,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Monsieur Simon BERTHOUX, Préfet du Tarn,

Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

IL EST PRÉALABLEMENT EXPOSÉ QUE :

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a été approuvé par délibération en date du 13/12/2021 et signé le 29/12/2021 pour la période 2021-2026.

Devenu Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique, il a été mis à jour par avenant, approuvé par délibération du 25/11/2024 et signé le 14/01/2025, conformément à la circulaire du 29 septembre 2023 relative à la mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique.

Article 1 - Objet de l'avenant n°2

Le présent avenant a pour objet de mettre à jour les annexes des projets, en intégrant les enjeux/leviers de la planification écologique ainsi que l'évaluation des actions et du CRTE au regard des objectifs de transition écologique, et d'insérer de nouvelles annexes relatives à des projets collectés auprès d'autres acteurs du territoire.

Sont ajoutées les annexes suivantes :

- Annexe n°1 : Bilan 2024- Perspectives 2025
- Annexe n°2 : Revue de projets 2025
- Annexe n°3 : Nouvelles fiches projets (6)
- Annexe n°4 : Projets auto-évalués (8 grilles d'auto-évaluation)
- Annexe n°5 : Projets soutenus par l'ADEME 2024
- Annexe n°6 : Projets soutenus par l'Agence de l'Eau Adour Garonne 2024

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Le Préfet du Tarn

Le Président de la Communauté
d'agglomération Gaillac-Graulhet

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 081-200066124-20251208-224_2025-DE



ANNEXE 1

Bilan 2024 – Perspectives 2025

Bilan des actions 2024 et perspectives 2025

Pilier de la planification écologique Mieux se déplacer

2024 :

Pour poursuivre le développement d'une mobilité durable sur le territoire, l'Agglomération a conventionné avec une plateforme de covoiturage pour déployer le service « Sillonne Covoit » fin 2024.

Elle a créé une marque « Sillonne » et une charte graphique et l'a déployée pour rendre plus visible le réseau de transports urbains et le service de covoiturage.

Une ligne supplémentaire de transport urbain à Gaillac a également été créée (ligne tour de ville).

Le prestataire qui assure le Transport à la Demande sur le territoire a fait l'acquisition d'un véhicule électrique.

Elle a aussi initié une réflexion pour un Plan de Mobilité Employeur qui a été approuvé en juin 2025.

En ce concerne le plan Vélo communautaire, elle a poursuivi son action d'installation de stationnements vélos par l'installation de 124 arceaux de stationnements vélos à proximité des équipements publics communautaires (écoles, médiathèques, pépinière d'entreprises Gaillac, Centre Archéologique Montans, Centre de Ressources Técou et Pôle d'Echanges Multimodal Lisle-sur-Tarn).

Le prêt du parc de vélos à assistance électrique (17 VAE en, prêt avec accessoires disponibles) a bénéficié aux habitants de 13 communes du territoire.

Par ailleurs, l'Agglomération a poursuivi l'action « Savoir Rouler à Vélo » pour les élèves du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) en finançant un intervenant dans les écoles pour la maîtrise du déplacement en vélo et l'éducation à la sécurité.

Enfin, une réunion de concertation avec les associations d'usagers du vélo du territoire a été réalisé en mai 2024 pour informer et échanger sur les actions du Plan Vélo communautaire.

2025 :

Pour la mobilité, l'Agglomération a mis en place un incitatif financier covoiturage à l'intérieur du périmètre de l'Agglo et à l'extérieur lorsque la Région n'intervient pas via l'application Karos.

Il est prévu d'approuver le Schéma directeur des aires de covoiturage en complément du Schéma directeur des aires de covoiturage du Département.

En juin 2025, il a été procédé à l'assouplissement du télétravail pour les agents de la collectivité (plus d'obligation de 6 mois d'ancienneté) pour limiter les déplacements.

A partir de septembre 2025, le forfait mobilités durables pour les agents de l'agglomération est instaurée pour encourager la mobilité durable (cycle, VAE, covoiturage, mobilité partagée).

La création d'un service de Transport d'Utilité Sociale est également à l'étude.

Enfin, l'évaluation du Plan de Mobilité Rurale est prévue pour la fin de l'année.

Sur le Plan vélo communautaire, les projets d'aménagements cyclables de l'Avenue de l'Europe à Graulhet (maîtrise d'ouvrage CAGG) et la voie verte prévue pour rejoindre le futur collège de Couffouleux (maîtrise d'ouvrage commune) sont en phase d'études ainsi que la liaison cyclable entre Graulhet et Briatexte (mo Agglo sur la partie Briatexte).

En ce qui concerne le développement de l'Axe Vallée du Tarn, la consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre est lancée.

Par ailleurs, il est prévu de poursuivre l'installation de stationnements vélos à proximité des équipements publics de la CAGG.

Pilier de la planification écologique Mieux se loger :

2024

L'Agglomération a poursuivi la rénovation énergétique des bâtiments communautaires avec la phase 1 de travaux de l'école Las Peyras à Rabastens et le changement de chaudières fioul-gaz en chaufferies granulés bois sur 5 écoles (Cadalen, Castelnau-de-Montmiral, Gaillac Sainte-Cécile d'Avès, Parisot, Técoü).

Des communes du territoire ont également lancé la rénovation énergétique de logements ou de bâtiments publics (Alos bâtiments publics, Puycelsi logement, Saint-Urcisse mairie et logement presbytère).

L'agglomération a également poursuivi la mise à disposition d'un ½ ETP sur le guichet unique départemental "Ma prime Rénov".

L'agglomération a organisé le 2^e Forum de l'Habitat en octobre 2024 où les visiteurs ont pu bénéficier des stands de professionnels/artisans de la rénovation énergétique, l'installation de panneaux photovoltaïques, d'expositions du CAUE notamment sur les matériaux et savoir-faire de l'architecture traditionnelle et l'adaptation au changement climatique et de mini-conférences sur des thématiques larges (aides financières, systèmes de chauffage, préservation de la biodiversité dans son jardin, ...)

Enfin, l'Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat de droit commun et l'Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain sont entrées dans leur phase opérationnelle en juillet 2024.

Un premier bilan au 20/06/2025 présente :

- Pour l'OPAH de droit commun, 233 visites dont 125 sur le volet Energie. 88% de dossiers maintenus après visite avec pour les propriétaires occupants 33 dossiers Ma prime Rénov déposés, pour les propriétaires bailleurs 1 dossier déposé moyen dégradé/énergie.
- Pour l'OPAH-RU, 46 visites dont 26 sur le volet Energie et 7 dossiers déposés Ma prime Rénov pour des propriétaires occupants. (Pas de dossier déposé pour les propriétaires bailleurs).

La marque CAP'AGGLO HABITAT a été créée pour développer la communication autour de l'habitat.

2025

L'Agglomération poursuit la rénovation énergétique des bâtiments communautaires sur des écoles (Phase 2 école de Las Peyras à Rabastens, réfectoire et ALAE à Lisle-sur-Tarn, Sainte-Cécile d'Avès Gaillac, Lagrave, Brens élémentaire, Parisot, Peyrole, Saint-Gauzens) et sur la salle multisports de Lisle-sur-Tarn.

Des communes du territoire participent à la sobriété énergétique en rénovant des bâtiments communaux (salle de sports Pierre Salvat Lisle-sur-Tarn), des bâtiments pour créer des logements (Larroque) et en remplaçant les éclairages de leurs équipements sportifs par des éclairages plus performants et plus sobres (La Jonquière et Noël Pelissou Graulhet).

Les deux OPAH se poursuivront sur leur 2e année opérationnelle.

Pilier de la planification Mieux préserver et valoriser les écosystèmes :

2024

L'Agglomération a poursuivi les travaux d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Par ailleurs, elle a structuré sa compétence GEMAPI et instauré la taxe GEMAPI.

Les études du Schéma d'assainissement collectif ont été poursuivies pour un rendu courant 2025.

Deux STEP ont été créées et des travaux de réhabilitation de STEP et des réseaux ont été réalisés.

En octobre 2024, la collectivité a été lauréate de l'appel à projet lancé par le Ministère de la Transition Ecologique « Plan Paysage de la Transition Energétique ».

Pour faciliter la mise en route, le suivi et l'évaluation de son Plan Climat Air Energie Territorial, elle s'est également engagée dans le programme TETE (Territoire Engagé dans la Transition Ecologique) en signant un Contrat d'Objectif Territorial (COT) avec l'ADEME Occitanie sur 4 ans (2024-2028) lui permettant un soutien financier et l'accompagnement d'un conseiller, expert dans la transition écologique.

Elle a également déployé un kit « développement durable » dans les écoles (mise en place de récupérateurs d'eau de pluie dans 20 écoles, installation de 20 hôtels à insectes en cours, installation de 20 kits solaires « plug & play ») pour sensibiliser les enfants à la préservation de la ressource en eau, la biodiversité et l'énergie solaire.

Elle a organisé un Appel à projet intitulé « Demain, c'est aujourd'hui » à destination des structures associatives ou publiques de la petite-enfance, enfance, jeunesse et famille portant un projet contribuant à la transition écologique. 11 structures associatives et publiques ont été lauréates et ont obtenu un soutien financier.

Par ailleurs, les travaux de désimperméabilisation, renaturation et d'aménagement des espaces publics du quartier de Lentajou à Gaillac ont été terminés dans le cadre d'une co-maîtrise d'ouvrage avec la commune.

La commune de Gaillac a également lancé la renaturation du jardin du Muséum d'Histoire Naturelle avec la création d'îlots de fraîcheur et l'amélioration de l'infiltration des eaux pluviales.

La commune de Técou a, quant à elle, réalisé l'aménagement d'une zone humide située au lac de Técou situé sur le cours d'eau de la Maurelle en partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Aval.

La commune de Graulhet a lancé la restauration écologique du lac de Miquélou par l'aménagement des berges suite à l'abaissement de la côte du barrage.

2025

Le projet de SCoT a été arrêté par délibération du 23/07/2025, la consultation des Personnes Publiques Associées est en cours et l'enquête publique doit se dérouler. Son approbation finale est prévue en février 2026.

En parallèle, la collectivité début l'élaboration du 1er PLUI.

Une chargée de mission GEMAPI/GEPU a été embauchée et une feuille de route établie pour cette compétence. Une consultation a été lancée pour l'élaboration du Schéma directeur de gestion des Eaux Pluviales.

Les compétences Eau et Assainissement ont été transférées au Syndicat mixte d'Alimentation et d'eau Potable du Gaillacois au 01/01/2025.

L'Agglomération prévoit de signer une convention avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) antenne du Tarn. Cette dernière comprend l'élaboration d'un état des lieux "biodiversité" des espaces verts des centres de ressources de Técou et Rabastens. A la suite de cette étape, un refuge LPO sera mis en place accompagné d'actions de valorisation et de préservation de la biodiversité.

La consultation pour le prestataire pour élaborer le Plan Paysage de la Transition Ecologique est prévue. Le démarrage de l'étude est prévue pour la rentrée du mois de septembre 2025.

Sont également prévus l'audit de démarrage et la labellisation de la collectivité dans le cadre du Programme TETE. L'avenant à la convention ADEME, prévu pour l'automne, intégrera les objectifs fixés à la collectivité pour 2028. Date à laquelle un nouvel audit évaluera l'évolution de la collectivité dans les actions de transition écologique.

Quant aux projets communaux, les communes de Briatexte et Sénouillac ont débuté les travaux de requalification et de désimperméabilisation des espaces publics du centre-bourg pour l'une et du parvis et des espaces extérieurs de la mairie pour l'autre.

Le CPIE Tarnais et l'agglomération proposent une journée de formation/sensibilisation des agents et élus sur l'ambrosie et les espèces nuisibles pour la santé humaine.

Un atelier sera organisé avec la DDT81 pour sensibiliser les élus aux enjeux de l'adaptation au changement climatique du territoire à travers des actions du PNACC3.

Pilier de la planification Mieux produire :

Energie

2024

Les communes du territoire ont été accompagnées dans la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables par 1 ETP dédié sur une durée de 12 mois, 33 communes ont été ainsi accompagnées et 652 ZAENR saisies pour 129 134 ha et un portail interne dédié a également été créé. Des ateliers ont également été organisés.

Plusieurs projets de solarisation des toitures ont vu le jour notamment l'Usine de l'émancipation de la Compagnie des Plasticiens Volants à Graulhet avec ECOT 81 et l'école de Montans.

Il a été procédé au relamping de toutes les écoles du territoire et des Zones d'Activités Economiques.

2025

Le début de réalisation des travaux du réseau de chaleur à Gaillac est amorcé (maîtrise d'ouvrage Trifyl).

Trifyl a, par ailleurs, réalisé 2 études de faisabilité pour la Géothermie pour les EPHAD de Lagrave et Briatexte.

Déchets

2024

Le déploiement de la collecte des biodéchets a été mis en œuvre conformément à la loi AGEC avec l'utilisation de sacs orange collectés en même temps que les déchets résiduels (bac à couvercle vert).

Par ailleurs, la proposition à la vente de composteurs individuels pour les particuliers est poursuivie.

La mise en place de points d'apports volontaires a été également poursuivie sur Gaillac et Rabastens pour optimiser la collecte des déchets ménagers.

Il a également été procédé à une refonte de la Redevance Spéciale pour les professionnels (nouvelle tarification) pour inciter au tri et fixant des prix différents en fonction du flux et du nombre de levées.

2025

Dans le cadre du Contrat d'objectifs Territorial signé avec l'ADEME, une chargée de mission à l'économie circulaire a été recrutée. La feuille de route "économie circulaire" (ECi) est à en cours d'approbation.

En partenariat avec la ressourcerie de Gaillac, une semaine de collecte de textiles et équipements vélos a été organisée au centre de ressources de Técoou.

La refonte de la Redevance Spéciale nécessite un accompagnement des acteurs économiques bénéficiant du service de collecte de l'agglomération. La chargée de mission ECi a débuté des rencontres individuelles et des contacts téléphoniques pour accompagner les acteurs dans la gestion de leur déchet. Un atelier d'information, avec la chambre des métiers, est prévu pour l'automne.

La sensibilisation au tri et à la gestion des déchets (communication, vente composteurs et dons sacs de tri biodéchets aux habitants) est poursuivie.

Par ailleurs, la reconduction d'une opération de collecte des pneus (particuliers et professionnels sans filière) est envisagée pour fin 2025.

Dans le cadre du dispositif **Territoire d'Industrie Tarn Nord** avec la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et la Communauté de Communes du Carmausin-Ségala, après la collecte des données, une série d'entretiens avec les acteurs économiques et l'élaboration du diagnostic, le plan d'actions a été validé en comité de pilotage du 11 juin 2025.

Ce plan d'actions décliné en 4 axes et 1 axe transversal comprend l'axe 3 « Transition écologique » avec 4 actions identifiées à déployer en 2025-2026 :

- Mettre en œuvre un réseau d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) sur le Tarn Nord
- Développer un pôle territorial dédié à la décarbonation industrielle
- Mettre en place une démarche territoriale de maîtrise de l'eau à usage industriel
- Etudier l'opportunité de développer une filière chanvre à usages multiples

Pilier de la planification Mieux consommer :

2024

Dans le cadre de la commande publique, l'Agglomération a poursuivi sa démarche d'achat responsable et le développement d'outils permettant de répondre aux obligations environnementales et sociales dans les marchés publics (clausiers offrant aux services des clauses et critères types par nature d'achats).

Pilier de la planification Mieux se nourrir :

2024

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) et de la compétence « Restauration collective », la collectivité a accompagné les cuisines en régie, dans la consommation responsable. Un accompagnement et une coordination ont été mis en œuvre avec les équipes du service restauration pour développer l'utilisation de produits bruts locaux au sein des restaurants en régie dans le respect de la saisonnalité.

L'harmonisation des menus a été travaillée sur les 10 cuisines en production pour permettre d'anticiper et de mettre en place un approvisionnement régulier et significatif en légumes locaux.

Un premier marché pour les denrées alimentaires a été mis en place en janvier 2024 dans le respect de la loi EGALIM.

Ainsi au moins 50% de produits durables et de qualité, dont au moins 20% de produits bio sont utilisés dans les repas servis.

Un partenariat a été finalisé avec l'association "O'petits légumes d'Autan" regroupant les 20 maraichers qui produisent les légumes pour les 2500 repas en régie.

Différentes actions de prévention ont été mises en place pour réduire le gaspillage alimentaire et sensibiliser les élèves. Des animations sont portées transversalement entre la culture et la restauration scolaire.

L'organisation de la 1^{ère} édition du « Goût de la terre » action transversale au PAT, la culture et l'éducation-jeunesse sur la thématique des céréales a permis de proposer à près de 7000 participants (habitants, scolaires, jeunes) une série d'actions, d'ateliers culinaires et artistiques, de manifestations culturelles et scientifiques avec l'implication de 70 professionnels (agriculteurs, artisans, artistes).

La Communauté d'agglomération est également partenaire de l'opération « Objectif Sol » portée par le Syndicat mixte de Bassin Tarn Aval dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt France 2030 qui consiste à accompagner les agriculteurs vers des itinéraires techniques pratiqués dans l'agriculture de conservation des sols.

Par ailleurs, elle a lancé la maîtrise d'œuvre pour l'extension et la rénovation du bâtiment de la station Régionale de l'Institut Français du vin « Vinnopôle » à Peyrole afin d'accompagner la filière viticole face aux défis climatiques et techniques.

Enfin, l'Agglomération a accompagné l'association l'Essor maraîcher pour assurer le fonctionnement de l'espace test agricole (subvention de fonctionnement) ainsi 10 porteurs de projets ont été accueillis et accompagnés. Elle a aussi octroyé un financement complémentaire pour la création d'un local de stockage et de conditionnement notamment pour proposer un local adapté pour les activités PPAM (plantes à parfum, aromatiques et médicinales).

Sur le territoire, 7 exploitations agricoles ont bénéficié d'aides de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne au titre des investissements agro-écologiques et 13 exploitations agricoles au titre de la conversion à l'agriculture biologique.

2025

En ce qui concerne la restauration scolaire et l'approvisionnement, l'amélioration du logiciel permettra de mettre en exergue le travail réalisé avec les producteurs locaux.

Pour le Plan Alimentaire territorial, les actions engagées sont poursuivies et la candidature pour la labellisation de niveau 2 sera déposée avec notamment :

- Une réflexion sur un dispositif de Foncière agricole (en lien avec l'ARAC Occitanie)
- Un accompagnement des points de vente à la ferme
- Une réflexion sur des actions en lien avec la justice sociale.

La 2^{ème} édition du « Goût de la terre » sur la thématique des cueillettes se déroule tout au long de l'année 2025.

Bilan actions 2024	Perspectives 2025
<p><u>Pilier de la planification écologique Mieux se déplacer</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - convention avec la plateforme de covoiturage Karos pour déployer le service « Sillonne Covoit » - création de la marque « Sillonne » et de la charte graphique - création d'une ligne supplémentaire de transport urbain à Gaillac (tour de ville) - acquisition d'un véhicule électrique par le prestataire assurant le TAD - réflexion pour un Plan de Mobilité Employeur - Plan Vélo communautaire : installation de 124 arceaux de stationnements vélos à proximité des équipements publics communautaires poursuite du prêt du parc de vélos à assistance électrique poursuite de l'action « Savoir Rouler à Vélo » pour les élèves du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) organisation d'une réunion de concertation avec les associations d'usagers du vélo du territoire 	<p><u>Pilier de la planification écologique Mieux se déplacer</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'un incitatif financier covoiturage à l'intérieur du périmètre de l'Agglo et à l'extérieur (lorsque la Région n'intervient pas) via l'application Karos - prévision de l'approbation du Schéma directeur des aires de covoiturage de la CAGG - assouplissement du télétravail pour les agents de la collectivité (plus d'obligation de 6 mois d'ancienneté) pour limiter les déplacements - instauration d'une prime forfait mobilités durables pour les agents de l'agglomération pour encourager la mobilité durable - réflexion pour la création d'un service de Transport d'Utilité Sociale - évaluation du Plan de Mobilité Rurale - Plan vélo communautaire : projet d'aménagements cyclables de l'Avenue de l'Europe à Graulhet (maîtrise d'ouvrage CAGG) en cours d'étude projet voie verte prévue pour rejoindre le futur collège de Couffouleux (maîtrise d'ouvrage commune) en cours d'étude liaison cyclable entre Graulhet et Briatexte (mo Agglo sur la partie Briatexte) en cours d'étude lancement consultation moe pour le développement de l'Axe Vallée du Tarn poursuite de l'installation des stationnements vélos à proximité des équipements publics de la CAGG

<p>Pilier de la planification écologique Mieux se loger :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments communautaires - Poursuite de la rénovation énergétique de bâtiments communaux par les communes du territoire - Poursuite de la mise à disposition d'un ½ ETP sur le guichet unique Ma prime Rénov - Organisation du 2^e Forum de l'Habitat sur la thématique de la rénovation énergétique - Entrée dans la phase opérationnelle de l'OPAH de droit commun et de l'OPAH RU - Création de la marque CAP'AGGLO HABITAT 	<p>Pilier de la planification écologique Mieux se loger :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments communautaires - Poursuite de la rénovation énergétique de bâtiments communaux par les communes du territoire - Remplacement des éclairages d'équipements sportifs communaux par des éclairages plus performants et plus sobres - Mise en œuvre de la 2^e année opérationnelle des 2 OPAH -
<p>Pilier de la planification Mieux préserver et valoriser les écosystèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des travaux d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) - Structuration de la compétence GEMAPI et instauration de la taxe GEMAPI - Poursuite des études du Schéma d'assainissement collectif - Création de 2 STEP - Réalisation de travaux de réhabilitation de STEP et des réseaux - CAGG lauréate de l'appel à projet lancé par le Ministère de la Transition Ecologique « Plan Paysage de la Transition Energétique » - Engagement dans le programme TETE (Territoire Engagé dans la Transition Ecologique) 	<p>Pilier de la planification Mieux préserver et valoriser les écosystèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêt du projet de SCoT par délibération du 23/07/2025 - Consultation des Personnes Publiques Associées et enquête publique sur le SCoT - Recrutement d'une chargée de mission GEMAPI/GEPU - Etablissement de la feuille de route GEMAPI/GEPU - Lancement de la consultation pour l'élaboration du Schéma directeur de gestion des Eaux Pluviales - Transfert des compétences Eau et Assainissement au Syndicat mixte d'Alimentation et d'eau Potable du Gaillacois au 01/01/2025. - Prévision d'une convention avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)

<ul style="list-style-type: none"> - Signature d'un Contrat d'Objectif Territorial (COT) avec l'ADEME Occitanie sur 4 ans - Déploiement d'un kit « développement durable » dans les écoles (récupérateurs d'eau de pluie dans 20 écoles, installation de 20 hôtels à insectes en cours, installation de 20 kits solaires « plug & play ») - Organisation d'un Appel à projet intitulé « Demain, c'est aujourd'hui » à destination des structures péri-scolaires pour le lancement de projets contribuant à la transition écologique - Fin des travaux de désimperméabilisation, renaturation et d'aménagement des espaces publics du quartier de Lentajou à Gaillac - Renaturation du jardin du Muséum d'Histoire Naturelle par la commune de Gaillac - Aménagement d'une zone humide située au lac de Técou par la commune de Técou - Restauration écologique du Lac de Miquélou par l'aménagement des berges par la Commune de Graulhet 	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation pour le prestataire pour élaborer le Plan Paysage de la Transition Ecologique - Prévision de l'audit et la labellisation de la collectivité dans le cadre du Programme TETE - Début des travaux de requalification et de désimperméabilisation des espaces publics à Briatexte et du parvis et des espaces extérieurs de la mairie à Sénouillac -
<p>Pilier de la planification Mieux produire :</p> <p>Energie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'une chargée de mission énergies renouvelables pour une durée de 12 mois - Accompagnement dans la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables : 33 communes accompagnées, 652 ZAENR saisies pour 129 134 ha et création d'un portail interne dédié - Solarisation de toitures : l'Usine de l'émancipation de la Compagnie des Plasticiens Volants à Graulhet avec ECOT 81 et école de Montans - Relamping de toutes les écoles du territoire et des Zones d'Activités Economiques 	<p>Pilier de la planification Mieux produire :</p>

<p>- Début de réalisation des travaux du réseau de chaleur à Gaillac (maîtrise d’ouvrage Trifyl) - Réalisation de 2 études de faisabilité géothermie pour EPHAD de Lagrave et Briatexte</p> <p>Déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déploiement de la collecte des biodéchets - Poursuite de proposition à la vente de composteurs individuels pour les particuliers - Poursuite de la mise en place de points d’apports volontaires (Gaillac, Rabastens) - Refonte de la Redevance Spéciale pour les professionnels (nouvelle tarification) 	<p>Déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d’une chargée de mission à l’économie circulaire - Feuille de route “économie circulaire” (ECi) en cours d’approbation. - Organisation d’une semaine de collecte de textiles et équipements vélos en partenariat avec la ressourcerie de Gaillac - Accompagnement des acteurs économiques bénéficiant du service de collecte de l’agglomération suite à la refonte de la Redevance Spéciale - <u>Poursuite de la</u> sensibilisation au tri et à la gestion des déchets - reconduction d’une opération de collecte des pneus (particuliers et professionnels sans filière) - Validation du Plan d’actions_Territoire d’Industrie Tarn Nord 4 actions identifiées à déployer en 2025-2026 Axe 3 « Transition écologique »
<p>Pilier de la planification Mieux consommer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la démarche d’achat responsable - Développement d’outils permettant de répondre aux obligations environnementales et sociales dans les marchés publics (clausiers). 	<p>Pilier de la planification Mieux consommer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la démarche d’achat responsable
<p>Pilier de la planification Mieux se nourrir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des cuisines en régie dans la consommation responsable (PAT et Restauration scolaire) 	<p>Pilier de la planification Mieux se nourrir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restauration scolaire : amélioration du logiciel d’approvisionnement pour mettre en exergue le travail réalisé avec les producteurs locaux.

- Harmonisation des menus sur les 10 cuisines en production pour anticiper et mettre en place un approvisionnement régulier et significatif en légumes locaux
- Mise en place d'un premier marché pour les denrées alimentaires dans le respect de la loi EGALIM
- Finalisation du partenariat avec l'association "O'petits légumes d'Autan" (20 maraichers pour les 2500 repas en régie)
- Poursuite des actions de prévention pour réduire le gaspillage alimentaire et sensibiliser les élèves
- Organisation de la 1^{ère} édition du « Goût de la terre »
- Partenariat dans l'opération « Objectif Sol » Syndicat mixte de Bassin Tarn Aval dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt France 2030 (Techniques agricoles de conservation des sols)
- Lancement maîtrise d'œuvre pour l'extension et la rénovation du bâtiment de la station Régionale de l'Institut Français du vin « Vinnopôle » à Peyrole
- Accompagnement de l'association l'Essor maraîcher
- Investissements agro-écologiques aidés par l'AEAG pour 7 exploitations agricoles
- Conversion en agriculture biologique aidée par l'AEAG pour 13 exploitations agricoles

- Poursuite des actions engagées du Projet Alimentaire Territorial
- Dépôt candidature pour la labellisation de niveau 2 du PAT
- Organisation de la 2^{ème} édition du « Goût de la terre » sur la thématique des cueillettes tout au long de l'année

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 081-200066124-20251208-224_2025-DE



ANNEXE 2

Revue de projets 2025

AXE 1

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 081-200066124-20251208-224_2025-DE



AXES	Année	Grands enjeux	Pilier de la Planification Écologique	Intitulé de l'opération	Localisation	Maître d'ouvrage	Montant projet	TOTAL AIDES PUBLIQUES SOLLICITEES		Etat			
								Montant	%	Montant sollicité	Montant obtenu	Type de crédits -année attribution / observations	Orientations stratégiques CRTE
AXE 1 - S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE	2025	Adaptation	Mieux produire	Aménagement extension bât principal Vinnopôle (travaux"classique")	Peyrole	CAGG	336 553,10 €	150 533,10 €	45%		67 311,00 €	DETR 2025 (TR 1 sur 3 Tranches prévues)	I.1 Accompagner le développement du tissu économique et des filières locales
AXE 1 - S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE	2025	Adaptation	Mieux produire	AAP entrepreneuriat 2025-2027 Accompagnement des projets innovants	Territoire CAGG	CAGG	235 511,00 €	72 960,00 €	31%				I.1 Accompagner le développement du tissu économique et des filières locales

AXES	Année	Grands enjeux	Pilier de la Planification Écologique	Intitulé de l'opération	Localisation	Maître d'ouvrage	Montant projet	TOTAL AIDES PUBLIQUES SOLLICITEES		Région Occitanie				
								Montant	%	Montant sollicité	Montant obtenu	Type de crédits (directions)	Année attribution / observations	Mesure opérationnelle CTO
AXE 1 - S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE	2025	Adaptation	Mieux produire	Aménagement extension bât principal Vinnopôle (travaux"classique")	Peyrole	CAGG	336 553,10 €	150 533,10 €	45%					
AXE 1 - S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE	2025	Adaptation	Mieux produire	AAP entrepreneuriat 2025-2027 Accompagnement des projets innovants	Territoire CAGG	CAGG	235 511,00 €	72 960,00 €	31%		72 960,00 €			I.1 Accompagner les entreprises, quimer l'économie locale et soutenir les filières locales

AXES	Année	Grands enjeux	Pilier de la Planification Écologique	Intitulé de l'opération	Localisation	Maître d'ouvrage	Montant projet	TOTAL AIDES PUBLIQUES SOLLICITEES		Département		
								Montant	%	Montant sollicité	Montant obtenu	Type de crédits -année attribution / observations
AXE 1 - S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE	2025	Adaptation	Mieux produire	Aménagement extension bât principal Vinnopôle (travaux"classique")	Peyrole	CAGG	336 553,10 €	150 533,10 €	45%		83 222,10 €	FDT Contrat Atouts Tam
AXE 1 - S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE	2025	Adaptation	Mieux produire	AAP entrepreneuriat 2025-2027 Accompagnement des projets innovants	Territoire CAGG	CAGG	235 511,00 €	72 960,00 €	31%			

AXES	Année	Grands enjeux	Pilier de la Planification Écologique	Intitulé de l'opération	Localisation	Maître d'ouvrage	Montant projet	TOTAL AIDES PUBLIQUES SOLLICITEES		Autofinancement		Réalisation
								Montant	%	Montant	%	
AXE 1 - S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE	2025	Adaptation	Mieux produire	Aménagement extension bât principal Vinnopôle (travaux"classique")	Peyrole	CAGG	336 553,10 €	150 533,10 €	45%	186 020,00 €	55%	En cours
AXE 1 - S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE	2025	Adaptation	Mieux produire	AAP entrepreneuriat 2025-2027 Accompagnement des projets innovants	Territoire CAGG	CAGG	235 511,00 €	72 960,00 €	31%	162 551,00 €	69%	En cours

AXE 2

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 081-200066124-20251208-224_2025-DE



AXES	Année	Grands enjeux	Pilier de la Planification Écologique	Intitulé de l'opération	Localisation	BCO / ACV / PVD	Maître d'ouvrage	Montant projet	TOTAL AIDES PUBLIQUES SOLLICITEES		Etat			
									Montant	%	Montant sollicité	Montant obtenu	Type de crédits -année attribution /	Orientations stratégiques CRTE
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Extension et réaménagement de la crèche "Arc en Ciel" (Tr2)	Rabastens	BCO / PVD	CAGG	1 505 757,00 €	1 112 357,00 €	74%		150 576,00 €	DETR 2025 (Tr 2) DETR 2024(Tr1) 150 576 € Total 301 952 €	II.3 Déployer le Projet Educatif Territorial et répondre aux besoins en équipements et services petite Enfance, Enfance et Jeunesse
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Création d'une MAM	Montans		Commune de Montans	382 368,71 €	222 855,00 €	58%				II.3 Déployer le Projet Educatif Territorial et répondre aux besoins en équipements et services petite Enfance, Enfance et Jeunesse
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Création d'une MAM	Sénoüllac		Commune de Sénoüllac	334 905,00 €	228 774,49 €	68%		100 000,00 €	DETR 2024	II.3 Déployer le Projet Educatif Territorial et répondre aux besoins en équipements et services petite Enfance, Enfance et Jeunesse
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Climat	Mieux se loger	Etudes de faisabilité bâtiminaire Hôtel du Pré Vert	Rabastens	BCO / PVD	Commune de Rabastens	39 960,60 €	26 640,20 €	67%				II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Climat	Mieux se loger	Aménagement des rues "cœur de village"	Puycelsi		Commune de Puycelsi	523 832,00 €	419 065,00 €	80%	261 916,00 €		DSIL 2025	II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Adaptation	Mieux se loger	Aménagement cœur de village Tr 1	Técou		Commune de Téco	439 037,50 €	262 397,00 €	60%	86 782,00 €		DSIL 2025	II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Adaptation	Mieux se loger	Aménagement du centre-bourg (végétalisation, désimperméabilisation)	Florentin		Commune de Florentin	447 306,00 €	271 975,61 €	61%	96 928,61 €		DSIL ou Fonds vert 2025	II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Ressources	Mieux se loger	Construction d'une halle ouverte avec sanitaire et pergola	Beauvais-sur-Tescou		Commune de Beauvais-sur-Tescou	292 178,00 €	163 765,00 €	56%	86 782,00 €		DETR 2025	II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Adaptation	Mieux se loger	Aménagement des abords de la halle et de la Place du boulodrome	Beauvais-sur-Tescou		Commune de Beauvais-sur-Tescou	417 714,27 €	157 668,00 €	38%	82 032,00 €		DSIL 2025 ou Fonds Vert Refus représenté en 2026	II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Adaptation	Mieux se loger	Aménagement de l'espace public du centre-bourg	Aussac		Commune d'Aussac	249 157,46 €	164 494,48 €	66%	74 747,24 €		DSIL 2025 Refus représenté en 2026	II.1 Dynamiser les villes et villages

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 081-200066124-20251208-224_2025-DE



AXES	Année	Grands enjeux	Pilier de la Planification Écologique	Intitulé de l'opération	Localisation	BCO / ACV / PVD	Maître d'ouvrage	Montant projet	TOTAL AIDES PUBLIQUES SOLLICITEES		Région Occitanie			
									Montant	%	Montant sollicité	Montant obtenu	Type de crédits (directions)	Mesure opérationnelle CTO
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Extension et réaménagement de la crèche "Arc en Ciel" (Tr2)	Rabastens	BCO / PVD	CAGG	1 505 757,00 €	1 112 357,00 €	74%		<u>20 000,00 €</u>	DAT - Accueil petite Enfance	
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Création d'une MAM	Montans		Commune de Montans	382 368,71 €	222 855,00 €	58%		<u>45 000,00 €</u>	DAT - Accueil petite Enfance	II-3 Déployer le Projet Educatif Territorial et répondre aux besoins en équipements et services petite Enfance, Enfance et Jeunesse
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Création d'une MAM	Sénoüllac		Commune de Sénoüllac	334 905,00 €	228 774,49 €	68%		<u>23 685,00 €</u>	DAT - Accueil petite Enfance	II-3 Déployer le Projet Educatif Territorial et répondre aux besoins en équipements et services petite Enfance, Enfance et Jeunesse
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Climat	Mieux se loger	Etudes de faisabilité bâtiminaire Hôtel du Pré Vert	Rabastens	BCO / PVD	Commune de Rabastens	39 960,60 €	26 640,20 €	67%		<u>13 320,00 €</u>	BDT études PVD	
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Climat	Mieux se loger	Aménagement des rues "cœur de village"	Puycelsi		Commune de Puycelsi	523 832,00 €	419 065,00 €	80%				II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Adaptation	Mieux se loger	Aménagement cœur de village Tr 1	Técou		Commune de Técou	439 037,50 €	262 397,00 €	60%				II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Adaptation	Mieux se loger	Aménagement du centre-bourg (végétalisation, désimperméabilisation)	Florentin		Commune de Florentin	447 306,00 €	271 975,61 €	61%	21 000,00 €		FRI 2026	II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Ressources	Mieux se loger	Construction d'une halle ouverte avec sanitaire et pergola	Beauvais-sur-Tescou		Commune de Beauvais-sur-Tescou	292 178,00 €	163 765,00 €	56%				II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Adaptation	Mieux se loger	Aménagement des abords de la halle et de la Place du boulo-drome	Beauvais-sur-Tescou		Commune de Beauvais-sur-Tescou	417 714,27 €	157 668,00 €	38%	27 780,00 €		FRI 2026	II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Adaptation	Mieux se loger	Aménagement de l'espace public du centre-bourg	Aussac		Commune d'Aussac	249 157,46 €	164 494,48 €	66%		<u>15 000,00 €</u>	FRI 2025	II.1 Dynamiser les villes et villages

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 081-200066124-20251208-224_2025-DE



AXES	Année	Grands enjeux	Pilier de la Planification Écologique	Intitulé de l'opération	Localisation	BCO / ACV / PVD	Maître d'ouvrage	Montant projet	TOTAL AIDES PUBLIQUES SOLLICITEES		Département			Europe		
									Montant	%	Montant sollicité	Montant obtenu	Type de crédits - année attribution / observations	Montant sollicité	Montant obtenu	Type de crédits -année attribution / observations
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Extension et réaménagement de la crèche "Arc en Ciel" (Tr2)	Rabastens	BCO / PVD	CAGG	1 505 757,00 €	1 112 357,00 €	74%	215 805,00 €		FDT Contrat Atouts Tam Tr 1 57 720,69 €			
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Création d'une MAM	Montans		Commune de Montans	382 368,71 €	222 855,00 €	58%						
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Création d'une MAM	Sénoillac		Commune de Sénoillac	334 905,00 €	228 774,49 €	68%						
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Climat	Mieux se loger	Etudes de faisabilité bâtementaire Hôtel du Pré Vert	Rabastens	BCO / PVD	Commune de Rabastens	39 960,60 €	26 640,20 €	67%						
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Climat	Mieux se loger	Aménagement des rues "cœur de village"	Puycelsi		Commune de Puycelsi	523 832,00 €	419 065,00 €	80%	104 766,00 €		FDT			
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Adaptation	Mieux se loger	Aménagement cœur de village Tr 1	Técou		Commune de Téco	439 037,50 €	262 397,00 €	60%	87 807,50 €		FDT	87 807,50 €		LEADER non sollicité
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Adaptation	Mieux se loger	Aménagement du centre-bourg (végétalisation, désimperméabilisation)	Florentin		Commune de Florentin	447 306,00 €	271 975,61 €	61%	48 900,00 €		FDT			
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Ressources	Mieux se loger	Construction d'une halle ouverte avec sanitaire et pergola	Beauvais-sur-Tesco		Commune de Beauvais-sur-Tesco	292 178,00 €	163 765,00 €	56%	34 713,00 €		FDT			
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Adaptation	Mieux se loger	Aménagement des abords de la halle et de la Place du boulo-drome	Beauvais-sur-Tesco		Commune de Beauvais-sur-Tesco	417 714,27 €	157 668,00 €	38%	10 287,00 €		FDT			
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Adaptation	Mieux se loger	Aménagement de l'espace public du centre-bourg	Aussac		Commune d'Aussac	249 157,46 €	164 494,48 €	66%	49 831,49 €		FDT			

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 081-200066124-20251208-224_2025-DE



AXES	Année	Grands enjeux	Pilier de la Planification Écologique	Intitulé de l'opération	Localisation	BCO / ACV / PVD	Maître d'ouvrage	Montant projet	TOTAL AIDES PUBLIQUES		Autres financements publics			Autofinancement		Réalisation
									Montant	%	Montant sollicité	Montant obtenu	Type de crédits -année attribution / observations	Montant	%	
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Extension et réaménagement de la crèche "Arc en Ciel" (Tr2)	Rabastens	BCO / PVD	CAGG	1 505 757,00 €	1 112 357,00 €	74%		<u>575 000 €</u>	CAF	393 400,00 €	26%	En cours
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Création d'une MAM	Montans		Commune de Montans	382 368,71 €	222 855,00 €	58%	36 000,00 €	<u>141 855,00 €</u>	CAF(90 000 €) + fonds de concours CAGG 51855 €)+ fonds de concours MAM CAGG	159 513,71 €	42%	En cours
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Création d'une MAM	Sénoillac		Commune de Sénoillac	334 905,00 €	228 774,49 €	68%	24 000,00 €	<u>81 089,49 €</u>	CAF (60 000 €)+ fonds de concours CAGG (21 089,49€) Fonds de concours	106 130,51 €	32%	En cours
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Climat	Mieux se loger	Etudes de faisabilité bâtiminaire Hôtel du Pré Vert	Rabastens	BCO / PVD	Commune de Rabastens	39 960,60 €	26 640,20 €	67%	13 320,20 €		EPF Occitanie	13 320,40 €	33%	En cours
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Climat	Mieux se loger	Aménagement des rues "cœur de village"	Puycelsi		Commune de Puycelsi	523 832,00 €	419 065,00 €	80%	52 383,00 €		Fonds de concours CAGG	104 767,00 €	20%	A venir
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Adaptation	Mieux se loger	Aménagement cœur de village Tr 1	Técou		Commune de Técou	439 037,50 €	262 397,00 €	60%				176 640,50 €	40%	A venir
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Adaptation	Mieux se loger	Aménagement du centre-bourg (végétalisation, désimperméabilisation)	Florentin		Commune de Florentin	447 306,00 €	271 975,61 €	61%		<u>105 147,00 €</u>	Fonds de concours CAGG	175 330,39 €	39%	En cours
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Ressources	Mieux se loger	Construction d'une halle ouverte avec sanitaire et pergola	Beauvais-sur-Tescou		Commune de Beauvais-sur-Tescou	292 178,00 €	163 765,00 €	56%		<u>42 270,00 €</u>	Fonds de concours CAGG	128 413,00 €	44%	A venir
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Adaptation	Mieux se loger	Aménagement des abords de la halle et de la Place du boulodrome	Beauvais-sur-Tescou		Commune de Beauvais-sur-Tescou	417 714,27 €	157 668,00 €	38%		<u>37 569,00 €</u>	Fonds de concours CAGG	260 046,27 €	62%	A venir
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Adaptation	Mieux se loger	Aménagement de l'espace public du centre-bourg	Aussac		Commune d'Aussac	249 157,46 €	164 494,48 €	66%	24 915,75 €		Fonds de concours CAGG	84 662,98 €	34%	A venir

AXES	Année	Grands enjeux	Pilier de la Planification Écologique	Intitulé de l'opération	Localisation	BCO / ACV / PVD	Maître d'ouvrage	Montant projet	TOTAL AIDES PUBLIQUES SOLLICITEES		Etat			
									Montant	%	Montant sollicité	Montant obtenu	Type de crédits -année attribution /	Orientations stratégiques CRTE
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Aménagement aire de jeux et terrain de pétanque	Tauriac		Commune de Tauriac	58 940,79 €	42 133,16 €	71%		<u>25 345,00 €</u>	DETR 2025	II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Ressources	Mieux se loger	Réaménagement parvis de l'église Saint Martin du Bourg, mise en conformité et sécurité	Montans		Commune de Montans	151 350,00 €	90 220,00 €	60%		<u>44 950,00 €</u>	DETR 2025	II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Création d'une MAM en neuf et réhabilitation	Castelnau de Montmiral	BCO	Commune de Castelnau de Montmiral	349 862,00 €	237 238,60 €	68%	104 838,60 €		DETR 2026 ?	II.3 Déployer le Projet Educatif Territorial et répondre aux besoins en équipements et services petite Enfance, Enfance et Jeunesse
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Climat	Mieux se loger	Création de 2 logements locatifs en neuf et réhabilitation	Castelnau de Montmiral	BCO	Commune de Castelnau de Montmiral	401 872,00 €	193 148,00 €	48%	103 148,00 €		DETR 2026 ?	II.2 Produire une offre de logements durable adaptée aux besoins de tous les publics
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Climat	Mieux se loger	Réhabilitation d'un bâtiment pour création de 2 logements locatifs sociaux et d'une salle des associations	Larroque		Commune de Larroque	508 619,35 €	337 000,00 €	66%	87 811,00 €	<u>122 189,00 €</u>	DETR 2025 TR 1 acquis 90139 €+Fonds Vert 32050 € Tr 2 2026 attendu 87 811 € total 210 000 €	II.2 Produire une offre de logements durable adaptée aux besoins de tous les publics
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Création d'un bassin d'Apprentissage Mobile (report de 2024)	Graulhet	BCO / PVD	Commune de Graulhet	540 627,00 €	363 650,76 €	67%		<u>147 488,00 €</u>	DETR 2025	II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Création d'une plaine Sports-Santé	Lisle-sur-Tarn	BCO / PVD	Commune de Lisle-sur-Tarn	654 875,00 €	360 694,00 €	55%	198 719,00 €		DETR acquis 70 000 € pumtrack	II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Rénovation du sol de la salle polyvalente multisport	Lasgraisses		Commune de Lasgraisses	50 770,00 €	35 538,15 €	70%	20 308,00 €		DETR 2025	II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes	Construction d'un terrain de football en gazon synthétique	Lagrange	BCO	Commune de Lagrange	834 000,00 €	425 300,00 €	51%	250 200,00 €		DETR 2024	II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025		Mieux se loger	Aquisition d'un véhicule pour le déploiement de la micro-fole mobile			CAGG	53 836,00 €	43 069,00 €	80%		<u>43 069,00 €</u>	DETR 2025	II.4 identifier l'Agglomération à travers ses équipements culturels, favoriser l'accès de tous à la culture
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025		Mieux se loger	Travaux de restauration du clocher de l'église	Labessière-Candeil		Commune de Labessière-Candeil	122 970,00 €	79 782,78 €	65%	30 743,00 €		DETR 2025	II.4 identifier l'Agglomération à travers ses équipements culturels, favoriser l'accès de tous à la culture
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025		Mieux se loger	Restauration du lavoir	Beauvais-sur-Tescou		Commune de Beauvais-sur-Tescou	8 882,00 €	2 661,51 €	30%		<u>4 441,00 €</u>	DETR 2025	II.4 identifier l'Agglomération à travers ses équipements culturels, favoriser l'accès de tous à la culture

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 081-200066124-20251208-224_2025-DE



AXES	Année	Grands enjeux	Pilier de la Planification Écologique	Intitulé de l'opération	Localisation	BCO / ACV / PVD	Maître d'ouvrage	Montant projet	TOTAL AIDES PUBLIQUES SOLLICITEES		Région Occitanie			
									Montant	%	Montant sollicité	Montant obtenu	Type de crédits (directions)	Mesure opérationnelle CTO
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Aménagement aire de jeux et terrain de pétanque	Tauriac		Commune de Tauriac	58 940,79 €	42 133,16 €	71%		5 000,00 €	FRI	II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Ressources	Mieux se loger	Réaménagement parvis de l'église Saint Martin du Bourg, mise en conformité et sécurité	Montans		Commune de Montans	151 350,00 €	90 220,00 €	60%		15 000,00 €	FRI	II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Création d'une MAM en neuf et réhabilitation	Castelnau de Montmiral	BCO	Commune de Castelnau de Montmiral	349 862,00 €	237 238,60 €	68%	30 000,00 €		2026 DAT Accueil Petite Enfance	II.3 Déployer le Projet Educatif territorial et répondre aux besoins en équipements et services petite enfance, enfance et jeunesse
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Climat	Mieux se loger	Création de 2 logements locatifs en neuf et réhabilitation	Castelnau de Montmiral	BCO	Commune de Castelnau de Montmiral	401 872,00 €	193 148,00 €	48%				II.2 Produire une offre de logements durable adaptée aux besoins de tous les publics
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Climat	Mieux se loger	Réhabilitation d'un bâtiment pour création de 2 logements locatifs sociaux et d'une salle	Larroque		Commune de Larroque	508 619,35 €	337 000,00 €	66%	10 000,00 €		Dispositif Logement	II.2 Produire une offre de logements durable adaptée aux besoins de tous les publics
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Création d'un bassin d'Apprentissage Mobile (report de 2024)	Graulhet	BCO / PVD	Commune de Graulhet	540 627,00 €	363 650,76 €	67%				II.3 Déployer le Projet Educatif territorial et répondre aux besoins en équipements et services petite enfance, enfance et jeunesse
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Création d'une plaine Sports-Santé	Lisle-sur-Tarn	BCO / PVD	Commune de Lisle-sur-Tarn	654 875,00 €	360 694,00 €	55%		31 000,00 €	Equipements sportifs 2025 12 000 € parcours santé+city-stade + 19 000 € pumtrack+skate-park 2024	II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Rénovation du sol de la salle polyvalente multisport	Lasgrais		Commune de Lasgrais	50 770,00 €	35 538,15 €	70%		5 000,00 €	FRI 2025	II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes	Construction d'un terrain de football en gazon synthétique	Lagrange	BCO	Commune de Lagrange	834 000,00 €	425 300,00 €	51%		80 000,00 €	Equipements sportifs Intérêt territorial - 2025	III.5 Préserver et valoriser les espaces et ressources pour la qualité de vie des habitants
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025		Mieux se loger	Aquisition d'un véhicule pour le déploiement de la micro-fole mobile			CAGG	53 836,00 €	43 069,00 €	80%				II.4 Identifier l'Agglomération à travers ses équipements culturels, favoriser l'accès de tous à la culture et développer des projets culturels territoriaux et participatifs
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025		Mieux se loger	Travaux de restauration du clocher de l'église	Labessière-Candeil		Commune de Labessière-Candeil	122 970,00 €	79 782,78 €	65%		6 000,00 €	FRI	II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025		Mieux se loger	Restauration du lavoir	Beauvais-sur-Tescou		Commune de Beauvais-sur-Tescou	8 882,00 €	2 661,51 €	30%	2 661,51 €		FRI 2026	

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 081-200066124-20251208-224_2025-DE



AXES	Année	Grands enjeux	Pilier de la Planification Écologique	Intitulé de l'opération	Localisation	BCO / ACV / PVD	Maître d'ouvrage	Montant projet	TOTAL AIDES PUBLIQUES SOLLICITEES		Département	Montant sollicité	Montant obtenu	Type de crédits -année attribution /	Montant sollicité	Montant obtenu
									Montant	%						
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Aménagement aire de jeux et terrain de pétanque	Tauriac		Commune de Tauriac	58 940,79 €	42 133,16 €	71%	11 788,16 €			FDT		
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Ressources	Mieux se loger	Réaménagement parvis de l'église Saint Martin du Bourg, mise en conformité et sécurité	Montans		Commune de Montans	151 350,00 €	90 220,00 €	60%	30 270,00 €			FDT		
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Création d'une MAM en neuf et réhabilitation	Castelnau de Montmiral	BCO	Commune de Castelnau de Montmiral	349 862,00 €	237 238,60 €	68%						
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Climat	Mieux se loger	Création de 2 logements locatifs en neuf et réhabilitation	Castelnau de Montmiral	BCO	Commune de Castelnau de Montmiral	401 872,00 €	193 148,00 €	48%						
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Climat	Mieux se loger	Réhabilitation d'un bâtiment pour création de 2 logements locatifs sociaux et d'une salle	Larroque		Commune de Larroque	508 619,35 €	337 000,00 €	66%	38 000,00 €			FDT		
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Création d'un bassin d'Apprentissage Mobile (report de 2024)	Graulhet	BCO / PVD	Commune de Graulhet	540 627,00 €	363 650,76 €	67%		49 162,76 €		FDT Contrat Atouts Tam		
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Création d'une plaine Sports-Santé	Lisle-sur-Tarn	BCO / PVD	Commune de Lisle-sur-Tarn	654 875,00 €	360 694,00 €	55%	130 975,00 €					
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Rénovation du sol de la salle polyvalente multisport	Lasgraiesses		Commune de Lasgraiesses	50 770,00 €	35 538,15 €	70%		10 230,15 €		FDT		
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes	Construction d'un terrain de football en gazon synthétique	Lagrange	BCO	Commune de Lagrange	834 000,00 €	425 300,00 €	51%	125 100,00 €			FDT		
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025		Mieux se loger	Aquisition d'un véhicule pour le déploiement de la micro-foile mobile			CAGG	53 836,00 €	43 069,00 €	80%						
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025		Mieux se loger	Travaux de restauration du clocher de l'église	Labessière-Candeil		Commune de Labessière-Candeil	122 970,00 €	79 782,78 €	65%		43 039,78 €				
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025		Mieux se loger	Restauration du lavoir	Beauvais-sur-Tescou		Commune de Beauvais-sur-Tescou	8 882,00 €	2 661,51 €	30%						

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025



ID : 081-200066124-20251208-224_2025-DE

Réalisation

AXES	Année	Grands enjeux	Pilier de la Planification Écologique	Intitulé de l'opération	Localisation	BCO / ACV / PVD	Maître d'ouvrage	Montant projet	TOTAL AIDES PUBLIQUES		Autres financements publics			Financement		Type de crédits - année	Montant	%	Réalisation
									Montant	%	Montant sollicité	Montant obtenu	Type de crédits attribution / observations	Montant sollicité	Montant obtenu				
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Aménagement aire de jeux et terrain de pétanque	Tauriac		Commune de Tauriac	58 940,79 €	42 133,16 €	71%							16 807,63 €	29%	A venir
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Ressources	Mieux se loger	Réaménagement parvis de l'église Saint Martin du Bourg, mise en conformité et sécurité	Montans		Commune de Montans	151 350,00 €	90 220,00 €	60%							61 130,00 €	40%	En cours
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Création d'une MAM en neuf et réhabilitation	Castelnau de Montmiral	BCO	Commune de Castelnau de Montmiral	349 862,00 €	237 238,60 €	68%	86 400,00 €		CAF (62 400 €) + fonds de concours MAM CAGG	16 000,00 €		MSA	112 623,40 €	32%	A venir
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Climat	Mieux se loger	Création de 2 logements locatifs en neuf et réhabilitation	Castelnau de Montmiral	BCO	Commune de Castelnau de Montmiral	401 872,00 €	193 148,00 €	48%	90 000,00 €		Fonds de concours CAGG				208 724,00 €	52%	A venir
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Climat	Mieux se loger	Réhabilitation d'un bâtiment pour création de 2 logements locatifs sociaux et d'une salle	Larroque		Commune de Larroque	508 619,35 €	337 000,00 €	66%	79 000,00 €		subvention LLS CAGG(24 000€)+fonds de concours CAGG (55 000 €)				171 619,35 €	34%	En cours
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Création d'un bassin d'Apprentissage Mobile (report de 2024)	Graulhet	BCO / PVD	Commune de Graulhet	540 627,00 €	363 650,76 €	67%		167 000 €	Fonds de concours CAGG				176 976,24 €	33%	Réalisé
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Création d'une plaine Sports-Santé	Lisle-sur-Tarn	BCO / PVD	Commune de Lisle-sur-Tarn	654 875,00 €	360 694,00 €	55%							294 181,00 €	45%	En cours
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux se loger	Rénovation du sol de la salle polyvalente multisport	Lasgraisses		Commune de Lasgraisses	50 770,00 €	35 538,15 €	70%							15 231,85 €	30%	A venir
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025	Santé	Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes	Construction d'un terrain de football en gazon synthétique	Lagrange	BCO	Commune de Lagrange	834 000,00 €	425 300,00 €	51%				50 000,00 €		FAFA (fonds d'aide au Football)	408 700,00 €	49%	En cours
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025		Mieux se loger	Aquisition d'un véhicule pour le déploiement de la micro-fole mobile			CAGG	53 836,00 €	43 069,00 €	80%							10 767,00 €	20%	En cours
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025		Mieux se loger	Travaux de restauration du clocher de l'église	Labessière-Candeil		Commune de Labessière-Candeil	122 970,00 €	79 782,78 €	65%							43 187,22 €	35%	A venir
AXE 2 - ŒUVRER POUR UNE COHÉSION JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE	2025		Mieux se loger	Restauration du lavoir	Beauvais-sur-Tescou		Commune de Beauvais-sur-Tescou	8 882,00 €	2 661,51 €	30%							6 220,49 €		A venir

AXE 3

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 081-200066124-20251208-224_2025-DE



AXES	Année	Grands enjeux	Pilier de la Planification Écologique	Intitulé de l'opération	Localisation	BCO / ACV / PVD	Maître d'ouvrage	Montant projet	TOTAL AIDES PUBLIQUES		Etat				
									Montant	%	Montant sollicité	Montant obtenu	%	Type de crédits -année attribution / observations	Orientations stratégiques CRTE
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Climat	Mieux se loger	Travaux d'extension et réhabilitation à l'école de Salvagnac (y compris rénovation énergétique)	Salvagnac	BCO	CAGG	2 113 333,38 €	1 276 220,30 €	60%	392 682,70 €	196 342,00 €	DETR et fonds vert	DETR 2025 (Tr 1 sur 3 Tranches prévues)	III.1 Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux se loger	Travaux de rénovation énergétique école Las Peyras (Phase 2)	Rabastens	BCO / PVD	CAGG	1 657 544,00 €	1 183 688,00 €	71%	769 302,00 €		Fonds Vert 2025	Fonds vert 2025	III.1 Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux se loger	Travaux de rénovation du réfectoire et de l'ALAE à l'école de Lisle sur Tam R2 (y compris rénovation	Lisle-sur-Tam	BCO / PVD	CAGG	1 048 879,14 €	490 768,90 €	47%	43 451,95 €	103 594,00 €		DETR 2025 +Fonds Vert 2025	III.1 Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux se loger	Travaux de rénovation et d'extension de l'école de Lagrave (y compris rénovation énergétique	Lagrange	BCO	CAGG	1 961 202,00 €	1 401 003,85 €	71%	465 446,44 €	79 236,30 €		DETR 2024 Tr 1 acquis + DETR 2025 non retenu+Fonds vert 2025	III.1 Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux se loger	Amélioration énergétique de 4 écoles et de la salle multisport de Lisle-sur-Tam	Lisle-sur-Tam, Brens, Parisot, Peyrole, Saint-Gauzens		CAGG	261 149,00 €	182 800,00 €	70%	104 459,00 €			DSIL 2025	III.1 Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux se loger	Rénovation énergétique de l'école de Sainte-Cécile d'Avès	Gaillac	BCO / PVD	CAGG	594 953,00 €	462 077,00 €	78%	293 087,00 €			Fonds Vert PCAET 2025	III.1 Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Ressources	Mieux se loger	Installation de tuiles Cactile Stockage eaux de pluie en toitures médiathèque	Graulhet	BCO / PVD	CAGG	139 271,15 €	83 562,57 €	60%					III.3 Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Climat	Mieux se loger	Rénovation de la salle communale Pierre Salvat	Lisle-sur-Tam	BCO / PVD	Commune de Lisle-sur-Tam	1 765 986,00 €	1 301 509,00 €	74%	706 394,00 €			Fonds Vert 2025	III.1 Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025		Mieux se loger	Travaux de rénovation d'un bâtiment avec création de 2 salles communales	Cahuzac-sur-Vère		Commune de Cahuzac-sur-Vère	684 216,00 €	464 684,00 €	68%	318 684,00 €			DETR 2025+Fonds Vert	III.1 Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Climat	Mieux se loger	Eclairage terrains de la Jonquièrre	Graulhet	BCO / PVD	Commune de Graulhet	214 164,00 €	107 082,00 €	50%	107 082,00 €			DETR 2025	III.1 Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Climat	Mieux se loger	Rénovation de l'éclairage des structures sportives du stade Noël Pelissou (report)	Graulhet	BCO / PVD	Commune de Graulhet	103 997,50 €	41 599,00 €	40%	41 599,00 €			DSIL 2025	III.1 Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes	Création de 2 poteaux de défense incendie rue de la tulipe	Graulhet	BCO / PVD	Commune de Graulhet	10 064,00 €	5 032,00 €	50%	5 032,00 €			DETR 2025	III.3 Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Santé	Mieux se déplacer	Sécurisation rue des Lilas et d'un cheminement doux route de Lasgraises (report)	Labessière-Candeil		Commune de Labessière-Candeil	229 147,53 €	154 402,20 €	67%	114 573,00 €			DSIL 2025	III.4 Développer une mobilité durable sur le territoire
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Climat	Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes	Réalisation d'un plan paysage de la transition énergétique	CAGG		CAGG	116 775,00 €	80 000,00 €	69%					III.3 Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Ressources	Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes	Mise en place de cuves enterrées multi-flux dans la ville de Gaillac	Gaillac		CAGG	200 000,00 €	0,00 €	0%					III.3 Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 081-200066124-20251208-224_2025-DE



AXES	Année	Grands enjeux	Pilier de la Planification Écologique	Intitulé de l'opération	Localisation	BCO / ACV / PVD	Maître d'ouvrage	Montant projet	TOTAL AIDES PUBLIQUES		Montant sollicité	Montant obtenu	Type de crédits (directions)	attribution /	mesure opérationnelle CTO
									Montant	%					
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Climat	Mieux se loger	Travaux d'extension et réhabilitation à l'école de Salvagnac (y compris rénovation énergétique)	Salvagnac	BCO	CAGG	2 113 333,38 €	1 276 220,30 €	60%					
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux se loger	Travaux de rénovation énergétique école Las Peyras (Phase 2)	Rabastens	BCO / PVD	CAGG	1 657 544,00 €	1 183 688,00 €	71%					III.2 Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux se loger	Travaux de rénovation du réfectoire et de l'ALAE à l'école de Lisle sur Tam TR 2 (y compris rénovation)	Lisle-sur-Tarn	BCO / PVD	CAGG	1 048 879,14 €	490 768,90 €	47%	36 747,74 €		DAT rénovation énergétique bâtiments publics/dossier rejeté (1 dossier par MO)		III.2 Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux se loger	Travaux de rénovation et d'extension de l'école de Lagrave (y compris rénovation énergétique)	Lagrange	BCO	CAGG	1 961 202,00 €	1 401 003,85 €	71%	49 349,60 €		DAT rénovation énergétique bâtiments publics/dossier rejeté (1 dossier par MO)		
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux se loger	Amélioration énergétique de 4 écoles et de la salle multisport de Lisle-sur-Tarn	Lisle-sur-Tarn, Brens, Parisot, Peyrole, Saint-Gauzens		CAGG	261 149,00 €	182 800,00 €	70%					III.2 Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux se loger	Rénovation énergétique de l'école de Sainte-Cécile d'Avès	Gaillac	BCO / PVD	CAGG	594 953,00 €	462 077,00 €	78%	50 000,00 €		DAT rénovation énergétique bâtiments publics/dossier rejeté (1 dossier par MO)		III.2 Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Ressources	Mieux se loger	Installation de tuiles Cactile Stockage eaux de pluie en toitures médiathèque	Graulhet	BCO / PVD	CAGG	139 271,15 €	83 562,57 €	60%		13 927,00 €	DITEE Direction de la Transition Ecologique et Energétique		III.5 Préserver et valoriser les espaces et ressources pour la qualité de vie des habitants
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Climat	Mieux se loger	Rénovation de la salle communale Pierre Salvat	Lisle-sur-Tarn	BCO / PVD	Commune de Lisle-sur-Tarn	1 765 986,00 €	1 301 509,00 €	74%		30 000,00 €	DAT Rénovation bâtiments publics	2025	III.2 Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025		Mieux se loger	Travaux de rénovation d'un bâtiment avec création de 2 salles communales	Cahuzac-sur-Vère		Commune de Cahuzac-sur-Vère	684 216,00 €	464 684,00 €	68%		21 000,00 €	FRI		II.1 Dynamiser les villes et villages
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Climat	Mieux se loger	Eclairage terrains de la Jonquièrre	Graulhet	BCO / PVD	Commune de Graulhet	214 164,00 €	107 082,00 €	50%					III.2 Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Climat	Mieux se loger	Rénovation de l'éclairage des structures sportives du stade Noël Pelissou (report)	Graulhet	BCO / PVD	Commune de Graulhet	103 997,50 €	41 599,00 €	40%					III.2 Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes	Création de 2 poteaux de défense incendie rue de la tulipe	Graulhet	BCO / PVD	Commune de Graulhet	10 064,00 €	5 032,00 €	50%					III.5 Préserver et valoriser les espaces et ressources pour la qualité de vie des habitants
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Santé	Mieux se déplacer	Sécurisation rue des Lilas et d'un cheminement doux route de Lasgrais (report)	Labessière-Candeil		Commune de Labessière-Candeil	229 147,53 €	154 402,20 €	67%					III.3 Développer les modes actifs
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Climat	Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes	Réalisation d'un plan paysage de la transition énergétique			CAGG	116 775,00 €	80 000,00 €	69%					
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Ressources	Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes	Mise en place de cuves enterrées multi-flux dans la ville de Gaillac	Gaillac		CAGG	200 000,00 €	0,00 €	0%					

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025



ID : 081-200066124-20251208-224_2025-DE

AXES	Année	Grands enjeux	Pilier de la Planification Écologique	Intitulé de l'opération	Localisation	BCO / ACV / PVD	Maître d'ouvrage	Montant projet	TOTAL AIDES PUBLIQUES		Département					
									Montant	%	Montant sollicité	Montant obtenu	Type de crédits -année attribution / observations	Montant sollicité	Montant obtenu	Type de crédits -année attribution / observations
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Climat	Mieux se loger	Travaux d'extension et réhabilitation à l'école de Salvagnac (y compris rénovation énergétique)	Salvagnac	BCO	CAGG	2 113 333,38 €	1 276 220,30 €	60%	687 195,60 €		FDT Contrat Atouts Tam dépense éligible 2 110905,38			
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux se loger	Travaux de rénovation énergétique école Las Peyras (Phase 2)	Rabastens	BCO / PVD	CAGG	1 657 544,00 €	1 183 688,00 €	71%	414 386,00 €		FDT Contrat Atouts Tam			
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux se loger	Travaux de rénovation du réfectoire et de l'ALAE à l'école de Lisle sur Tam TR 2 (y compris rénovation)	Lisle-sur-Tarn	BCO / PVD	CAGG	1 048 879,14 €	490 768,90 €	47%	136 850,21 €		FDT Contrat Atouts Tam dépense éligible à présenter 456 167,36 € sur partie réfectoire			
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux se loger	Travaux de rénovation et d'extension de l'école de Lagrave (y compris rénovation énergétique)	Lagrave	BCO	CAGG	1 961 202,00 €	1 401 003,85 €	71%	659 470,70 €		FDT Contrat Atouts Tam dépense éligible présentée 1 884 202 €			
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux se loger	Amélioration énergétique de 4 écoles et de la salle multisport de Lisle-sur-Tarn	Lisle-sur-Tarn, Brens, Parisot, Peyrole, Saint- Gauzens		CAGG	261 149,00 €	182 800,00 €	70%	78 341,00 €		FDT Contrat Atouts Tam			
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux se loger	Rénovation énergétique de l'école de Sainte-Cécile d'Avès	Gaillac	BCO / PVD	CAGG	594 953,00 €	462 077,00 €	78%	118 990,00 €		FDT Contrat atouts Tam			
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Ressources	Mieux se loger	Installation de tuiles Cactile Stockage eaux de pluie en toitures médiathèque	Graulhet	BCO / PVD	CAGG	139 271,15 €	83 562,57 €	60%						
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Climat	Mieux se loger	Rénovation de la salle communale Pierre Salvat	Lisle-sur-Tarn	BCO / PVD	Commune de Lisle-sur-Tarn	1 765 986,00 €	1 301 509,00 €	74%	353 197,00 €		FDT Contrat atouts Tam			
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025		Mieux se loger	Travaux de rénovation d'un bâtiment avec création de 2 salles communales	Cahuzac-sur-Vère		Commune de Cahuzac-sur-Vère	684 216,00 €	464 684,00 €	68%	45 000,00 €		FDT	80 000,00 €		LEADER
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Climat	Mieux se loger	Eclairage terrains de la Jonquièrre	Graulhet	BCO / PVD	Commune de Graulhet	214 164,00 €	107 082,00 €	50%						
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Climat	Mieux se loger	Rénovation de l'éclairage des structures sportives du stade Noël Pelissou (report)	Graulhet	BCO / PVD	Commune de Graulhet	103 997,50 €	41 599,00 €	40%						
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes	Création de 2 poteaux de défense incendie rue de la tulipe	Graulhet	BCO / PVD	Commune de Graulhet	10 064,00 €	5 032,00 €	50%						
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Santé	Mieux se déplacer	Sécurisation rue des Lilas et d'un cheminement doux route de Lasgraisnes (report)	Labessière-Candeil		Commune de Labessière-Candeil	229 147,53 €	154 402,20 €	67%	19 146,00 €	20 683,20 €	FDT Amendes de police			
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Climat	Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes	Réalisation d'un plan paysage de la transition énergétique	CAGG		CAGG	116 775,00 €	80 000,00 €	69%						
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Ressources	Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes	Mise en place de cuves enterrées multi-flux dans la ville de Gaillac	Gaillac		CAGG	200 000,00 €	0,00 €	0%						

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025



Autofinancement
ID : 081-200066124-20251208-224_2025-DE Réalisation

AXES	Année	Grands enjeux	Pilier de la Planification Écologique	Intitulé de l'opération	Localisation	BCO / ACV / PVD	Maître d'ouvrage	Montant projet	TOTAL AIDES PUBLIQUES		Autres financements		Type de crédits - année attribution / observations	Montant	%	Réalisation
									Montant	%	Montant sollicité	Montant obtenu				
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Climat	Mieux se loger	Travaux d'extension et réhabilitation à l'école de Salvagnac (y compris rénovation énergétique)	Salvagnac	BCO	CAGG	2 113 333,38 €	1 276 220,30 €	60%				837 113,08 €	40%	A venir
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux se loger	Travaux de rénovation énergétique école Las Peyras (Phase 2)	Rabastens	BCO / PVD	CAGG	1 657 544,00 €	1 183 688,00 €	71%				473 856,00 €	29%	En cours
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux se loger	Travaux de rénovation du réfectoire et de l'ALAE à l'école de Lisle sur Tam TR 2 (y compris rénovation)	Lisle-sur-Tam	BCO / PVD	CAGG	1 048 879,14 €	490 768,90 €	47%		170 125 €	CAF sur partie ALAE	558 110,24 €	53%	En cours
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux se loger	Travaux de rénovation et d'extension de l'école de Lagrave (y compris rénovation énergétique)	Lagrave	BCO	CAGG	1 961 202,00 €	1 401 003,85 €	71%	147 500,81 €		CAF sur partie ALAE	560 198,15 €	29%	En cours
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux se loger	Amélioration énergétique de 4 écoles et de la salle multisport de Lisle-sur-Tam	Lisle-sur-Tam, Brens, Parisot, Peyrole, Saint-Gauzens		CAGG	261 149,00 €	182 800,00 €	70%				78 349,00 €	30%	En cours
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux se loger	Rénovation énergétique de l'école de Sainte-Cécile d'Avès	Gaillac	BCO / PVD	CAGG	594 953,00 €	462 077,00 €	78%				132 876,00 €	22%	En cours
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Ressources	Mieux se loger	Installation de tuiles Cactile Stockage eaux de pluie en toitures médiathèque	Graulhet	BCO / PVD	CAGG	139 271,15 €	83 562,57 €	60%	69 635,57 €		Agence de l'eau Adour Garonne	55 708,58 €	40%	A venir
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Climat	Mieux se loger	Rénovation de la salle communale Pierre Salvat	Lisle-sur-Tam	BCO / PVD	Commune de Lisle-sur-Tam	1 765 986,00 €	1 301 509,00 €	74%	211 918,00 €		Fonds de concours CAGG	464 477,00 €	26%	En cours
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025		Mieux se loger	Travaux de rénovation d'un bâtiment avec création de 2 salles communales	Cahuzac-sur-Vère		Commune de Cahuzac-sur-Vère	684 216,00 €	464 684,00 €	68%				219 532,00 €	32%	En cours
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Climat	Mieux se loger	Eclairage terrains de la Jonquièrre	Graulhet	BCO / PVD	Commune de Graulhet	214 164,00 €	107 082,00 €	50%			ANS	107 082,00 €	50%	A venir
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Climat	Mieux se loger	Rénovation de l'éclairage des structures sportives du stade Noël Pelissou (report)	Graulhet	BCO / PVD	Commune de Graulhet	103 997,50 €	41 599,00 €	40%			ANS	62 398,50 €	60%	A venir
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Adaptation	Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes	Création de 2 poteaux de défense incendie rue de la tulipe	Graulhet	BCO / PVD	Commune de Graulhet	10 064,00 €	5 032,00 €	50%				5 032,00 €	50%	Réalisé
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Santé	Mieux se déplacer	Sécurisation rue des Lilas et d'un cheminement doux route de Lasgraisnes (report)	Labessière-Candeil		Commune de Labessière-Candeil	229 147,53 €	154 402,20 €	67%				74 745,33 €	33%	A venir
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Climat	Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes	Réalisation d'un plan paysage de la transition énergétique	CAGG		CAGG	116 775,00 €	80 000,00 €	69%		80 000,00 €	ADEME 2025-2026	36 775,00 €	31%	En cours
AXE 3 - RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET	2025	Ressources	Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes	Mise en place de cuves enterrées multi-flux dans la ville de Gaillac	Gaillac		CAGG	200 000,00 €	0,00 €	0%				200 000,00 €	100%	En cours

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 081-200066124-20251208-224_2025-DE



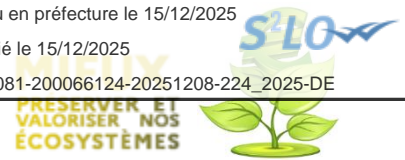
ANNEXE 3

Nouvelles fiches projets



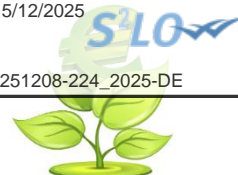
Fiche PROJET – CRTE

CRTE – AXE	RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE
CRTE – ENJEU	Participer à la lutte contre le changement climatique en adoptant des pratiques éco-responsables et en favorisant les actions de transition écologique
CRTE – ORIENTATION	Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
Intitulé du projet :	Amélioration énergétique de 4 écoles (Brens, Parisot, Peyrole, Saint-Gauzens) et de la salle multisports de Lisle-sur-Tarn
Commission référente :	Cadre de vie
Élu référent :	-
Direction / Service :	Bâtiments/Energies-Fluides
Chef de Projet :	Loïc DEMESY
Inscrit au budget 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Brens – Ecole élémentaire : isolation thermique par l'extérieur des murs périphériques de la partie extension - Parisot, installation d'une centrale de traitement d'air double flux thermodynamique - Ecole de Parisot : isolation thermique par l'extérieur de la partie "extension", renforcement de l'isolation des combles - Ecole de Peyrole : installation d'un système de PAC Air-Air en remplacement de convecteurs électriques - Ecole de saint-Gauzens : renforcement de l'isolation des combles, installation d'un système de PAC Air-Air - Salle multisports Lisle-sur-Tarn : remplacement des éclairages du plateau sportif par des LED <p>Coût d'opération : 261 149,02 € H.T. État DSIL sollicité : 104 459 € HT</p>
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire des économies d'énergie significatives et améliorer le confort d'usage ➤ Améliorer le renouvellement de l'air intérieur
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux prévus en 2025
Partenaires principaux	Etat, Département, CAGG
Dispositifs ou actions liées	CRTE, PCAET de la CAGG



Fiche PROJET - CRTE

CRTE - AXE	RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE
CRTE - ENJEU	Participer à la lutte contre le changement climatique en adoptant des pratiques éco-responsables et en favorisant les actions de transition écologique
CRTE - ORIENTATION	Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants
Intitulé du projet :	Optimiser la gestion des eaux pluviales et coordonner la GEMAPI sur le territoire
Commission référente :	Cadre de vie
Élu référent :	Conseiller délégué aux cycles de l'eau
Direction / Service :	Aménagement / urbanisme
Chef de Projet :	H.VIDAL
Inscrit au budget 2025	Oui
Objectifs généraux	Acculturation aux thématiques GEMAPI et GEPU Gestion intégrée des eaux pluviales urbaines
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de la taxe GEMAPI en 2025 (votée en 2024) Etude schéma directeur de gestion des eaux pluviales : 2026 - 2027 Zonage pluvial et règles de gestion des eaux pluviales à annexer au PLUi : fin 2027 début 2028
Partenaires principaux	Agence de l'Eau Adour Garonne et CD 81
Document cadre de référence	SDAGE
Dispositifs ou actions liées	Programme Territoire en Transition - contrat d'obj territorial 2024-2028



Fiche PROJET – CRTE

CRTE – AXE	RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE
CRTE – ENJEU	Participer à la lutte contre le changement climatique en adoptant des pratiques éco-responsables et en favorisant les actions de transition écologique
CRTE – ORIENTATION	Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
Intitulé du projet :	Travaux de rénovation énergétique de l'école de Sainte Cécile d'Avès à Gaillac
Commission référente :	Cadre de vie
Élu référent :	-
Direction / Service :	Bâtiments/Energies-Fluides
Chef de Projet :	Loïc DEMESY
Inscrit au budget 2025	Dépense éligible travaux énergétiques : 594 953 € H.T. État Fonds vert sollicité : 293 087 € HT
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire des économies d'énergie significatives et améliorer le confort d'usage ➤ Après avoir changé le mode de chauffage en 2024 en installant une chaudière bois granulés en remplacement d'une chaudière fioul vétuste et énergivore, il est prévu en 2025-2026 de procéder à la rénovation énergétique de l'enveloppe bâtementaire <ul style="list-style-type: none"> - Par des travaux d'isolation des murs périphériques par l'extérieur ou l'intérieur selon les bâtiments (avec matériaux bio-sourcés) - l'installation d'une VMC double-flux ou simple flux selon les bâtiments - le remplacement des menuiseries simple vitrage - du relamping par des LED - l'installation de panneaux photovoltaïques pour autoconsommation et travaux induits sur la toiture du réfectoire
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> • Début des travaux prévus fin 2025 • Fin prévue fin 2026

Partenaires principaux	Etat, Région, Département, CAGG	Envoyé en préfecture le 15/12/2025 Reçu en préfecture le 15/12/2025 Publié le 15/12/2025
Dispositifs ou actions liées	CRTE, PCAET de la CAGG	ID : 081-200066124-20251208-224_2025-DE



Fiche Action – CRTE

CRTE - AXE	RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE
CRTE - ENJEU	Participer à la lutte contre le changement climatique en adoptant des pratiques éco-responsables et en favorisant les actions de transition écologique
CRTE - ORIENTATION	Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants
Intitulé de l'action	Accompagner la résilience des exploitations du territoire en soutenant le développement de nouveaux itinéraires techniques en lien avec les enjeux climat/air/énergie – Partenariat « Objectif Sol »
Commission référente	Aménagement - Attractivité
Élu référent	Conseiller délégué aux cycles de l'eau – Conseiller Délégué à l'économie agricole
Direction / Service pilote	Aménagement / urbanisme - Attractivité
Chef de Projet	Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Aval
Objectifs généraux	Soutenir le développement de nouveaux itinéraires techniques en lien avec les enjeux climat/air/énergie
Description de l'action	<p>Depuis de nombreuses années des travaux importants ont été menés sur des approches systémiques différentes vis à vis d'itinéraires techniques historiques notamment dans l'agriculture sur les productions en grandes cultures, dans la viticulture et en arboriculture : l'Agriculture de Conservation des Sols (ACS).</p> <p>Elle est basée sur 3 piliers : une perturbation mécanique minimale du sol, une couverture permanente du sol et une diversification des espèces cultivées. Cette approche technique de la production exige une prise de risque importante pour l'agriculteur qui souhaite s'engager dans ces changements de pratiques. De plus, les résultats ne sont pas immédiats et nécessitent plusieurs années pour obtenir des avancés fortes et visible sur le volet économique de l'exploitation.</p> <p>Dans le cadre d'un appel à projet FRANCE2030 de la Banque des Territoires le Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Aval a reçu une réponse favorable pour porter un projet d'accompagnement des agriculteurs sur l'accompagnement vers l'ACS.</p>

	<p>En lien, la Communauté d'agglomération s'engage dans un projet d'accompagnement sur 3 premières années pour les agriculteurs (polycultures élevage, grandes cultures, viticulture, arboriculture) du territoire qui envisagent de s'inscrire dans la démarche.</p> <p>Proposer un accompagnement technique et financier sur 3 ans avec un engagement sur 5 ans pour les agriculteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation et accompagnement technique - Accès à de l'agroéquipements (achat et mise à disposition de semoir) - Fourniture de semences de couverts végétaux - Fourniture de déchets verts broyés
<p>Budget Inscrit au budget 2025</p>	<p>Oui 2025 2025-2030 : 1 265 903 € (Agroéquipements + Prestations + Couverts Végétaux)</p>
<p>Calendrier - Dates clés</p>	<p>Engagement de la Phase de Maturation 2025 Engagement de la Phase de Réalisation 2026 à 2030</p>
<p>Partenaires principaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Banque des territoires - Agence de l'Eau Adour-Garonne - Collectivités locales - Chambre d'agriculture du Tarn - Institut Français de la Vigne et du Vin - FD-CUMA 81 - INRAE - Services CAGG : Juridique, Finances, Transition écologique et énergétique, GEMAPI & GEPU, Economie-PAT
<p>Document cadre de référence</p>	<p>PCAET, PAT, Schéma de Développement Economique</p>



Fiche PROJET – CRTE

CRTE – AXE	RENFORCER ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE
CRTE – ENJEU	Participer à la lutte contre le changement climatique en adoptant des pratiques éco-responsables et en favorisant les actions de transition écologique
CRTE – ORIENTATION	Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
Intitulé du projet :	Travaux de rénovation énergétique de l'école de Salvagnac
Commission référente :	Cadre de vie
Élu référent :	-
Direction / Service :	Bâtiments/Energies-Fluides
Chef de Projet :	Loïc DEMESY
Inscrit au budget 2025	Dépense éligible travaux énergétiques : 147 489 € H.T. État Fonds vert sollicité : 58 996 € HT
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire des économies d'énergie significatives et améliorer le confort d'usage <ul style="list-style-type: none"> - Par des travaux d'isolation (sol, murs, plafonds) - le changement des menuiseries - la mise en place d'un nouveau système de chauffage et de ventilation
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> • Début des travaux prévus en septembre 2025 • Fin prévue en mars 2027
Partenaires principaux	Etat, Département, CAGG
Dispositifs ou actions liées	CRTE, PCAET de la CAGG



Fiche PROJET – CRTE

CRTE – AXE	ŒUVRER POUR UNE COHÉSION TERRITORIALE JUSTE ET ÉCO-RESPONSABLE
CRTE – ENJEU	Maintenir une offre de services et d'équipements performants et innovants notamment en matière de transition écologique pour préserver le cadre de vie attractif avec une capacité de créer de l'emploi en mettant en œuvre une organisation territoriale durable
CRTE – ORIENTATION	Déployer le projet éducatif territorial et répondre aux besoins en équipements et services petite enfance, enfance, jeunesse
Intitulé du projet :	Travaux de rénovation et d'extension de l'école de Salvagnac
Commission référente :	Cadre de vie / Politique éducative de la ville
Élu référent :	- 7 ^{ème} Vice-président Chargé de l'éducation, de la jeunesse et de la petite enfance
Direction / Service :	Petite Enfance / Famille
Chef de Projet :	Franck LAMY
Inscrit au budget 2025	2 799 705 € HT (dont travaux de rénovation énergétique)
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> · Répondre aux besoins des usagers en améliorant le confort et l'espace des locaux · Procéder aux travaux de rénovation énergétique pour un gain énergétique et contribuer à la transition énergétique et écologique · Réorganiser la gestion des espaces pour une offre éducative plus qualitative et pour améliorer les conditions de travail du personnel · Créer des espaces entièrement dédiés aux temps d'activités périscolaires et l'accès à des espaces mutualisés avec l'école (salle de motricité, salle artistique) · Créer et réhabiliter les espaces extérieurs (cours, espace planté, plaine d'activités, surface engazonnée, porche d'entrée, coursives, cheminements, nouveau préau
Calendrier - Dates clés	<ul style="list-style-type: none"> • Début des travaux : Septembre 2025 • Fin : Mars 2027
Partenaires principaux	État, CAF, Département

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 081-200066124-20251208-224_2025-DE



ANNEXE 4

Projets auto - évalués

L'objectif de cette grille est de mesurer la pertinence de chaque action/projet au regard de la planification écologique et plus précisément du point de vue des 5 enjeux et des 6 leviers issus de la COP Occitanie. Elle intègre la démarche CRTE et s'adresse à tous les projets qui ont atteint un certain niveau de maturité (niveau étude avant-projet sommaire ou avant-projet définitif).

Cette auto-évaluation est destinée à la fois aux membres d'un Cotech et/ou d'une revue de projet en charge de sélectionner des projets les plus vertueux ou d'identifier les leviers défaillants ou peu engagés dans la réduction de ces impacts. L'objectif est que pour chaque Projet engagé, il y ait eu une réflexion et une projection la plus vertueuse possible et la plus pérenne.

Pour les Copil CRTE/programmation en charge de sélectionner et présenter les projets qui pourront bénéficier d'une subvention, cette grille pourrait être utilisée pour se positionner et prioriser les projets.

A des fins de transparence, l'auto-évaluation pourrait être transmise en amont aux maîtres d'ouvrage porteurs d'opérations.

L'outil accompagne les représentants des Cotech et COPIL et les porteurs d'opérations tout au long de l'analyse de l'opération c'est-à-dire :

- dès les phases de conception de l'opération pour intégrer la démarche de transition écologique au plus tôt
- pendant les phases préparatoires et pendant les phases de commission de travaux
- avant l'examen en COPIL : au moment de la prise de connaissance de la fiche-projet/fiche-action
- pendant le COPIL pour la sélection des opérations

Lors de la phase de sélection, la grille est une base d'appui commune. Elle est remplie par le porteur de l'opération. Au fil de l'examen, chaque membre du COPIL peut faire part de ses éventuelles remarques et venir ainsi alimenter les éléments qui permettront de définir l'avis commun.

Le nombre de points obtenus détermine une note indicative :

Points obtenus	Appréciation au regard des 5 enjeux et 6 leviers de la planification Écologique	Avis (La note est un point de repère les examinateurs)
Supérieur à 20	Projet « exemplaire » /vertueux	très favorable
Entre 13 et 19	Projet intéressant	favorable
Entre 7 et 12	Projet à impact modéré	peu favorable
Inférieure à 7	Projet à impact faible	défavorable

La grille d'aide à la sélection est révisable à tout moment. Sa mise en pratique peut nécessiter des modifications, compléments ou suppressions.

Opération projetée :	Amélioration énergétique de 4 écoles et de la salle multisports de Lisle-sur-Tarn
Maître d'Ouvrage :	CAGG
Description de l'opération :	Ecole de Brens : isolation thermique par l'extérieur des murs périphériques, installation d'une centrale de traitement d'air double flux thermodynamique Ecole de Parisot : isolation thermique par l'extérieur de la partie "extension", renforcement de l'isolation des combles Ecole de Peyrole : installation d'un système de PAC Air-Air en remplacement de convecteurs électriques Ecole de saint-Gauzens : renforcement de l'isolation des combles, installation d'un système de PAC Air-Air Salle multisports Lisle-sur-Tarn : remplacement des éclairages du plateau sportif par des LED
Localisation :	Brens, Parisot, Peyrole, Saint-Gauzens, Lisle-sur-Tarn

1 - Quel est le rayonnement de l'opération ?

Les questions à se poser : Quel territoire va bénéficier des retombées de l'opération ?

0 point	1 point	4 points	6 points	Note (sur 6)
Impact très localisé inférieur à l'échelon Communal	Impact à l'échelle Communale	Impact à l'échelle d'une Intercommunalité	Impact à l'échelle de plusieurs Intercommunalités	4

Justification de la note obtenue : compétence scolaire exercée par la CAGG, gain énergétique et financier pour la CAGG. Salle multisports utilisée par les collégiens et des associations sportives à rayonnement intercommunal.

2 - Quel est le niveau de prise en compte de la planification écologique dans le projet ?

Notation : une réponse positive équivaut à 1 point + 1 point supplémentaire pour les questions 1 à 3.

Les défis et enjeux	Questions	Note (sur 11)
Adaption	Le projet contribue-t-il à la diminution de la vulnérabilité aux risques naturels,	0
Adaption	Le projet utilise-t-il des solutions fondées sur la nature ?	0
Biodiversité	Le projet contribue-t-il à réduire l'artificialisation des espaces naturels ?	0
Biodiversité	Le projet concourt-il à la réduction des pressions exercées sur la Biodiversité ? (réflexion à avoir tout au long du cycle de vie du projet)	0
Atténuation	Le projet contribue-t-il à la réduction des consommations d'énergie ? (réflexion à avoir tout au long du cycle de vie du projet)	1
Atténuation	Le projet recherche-t-il la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ? (réflexion à avoir tout au long du cycle de vie du projet)	1

Ressources naturelles	Le projet contribue-t-il à la diminution des consommations de ressources	
Santé	Le projet s'inscrit-il dans une démarche de lutte contre les pollutions ?	1
		3

Justification de la note obtenue :

3 - Quelle est la cohérence de l'opération avec les orientations de l'Etat en matière de transition écologique ?

Les questions à se poser : L'opération projetée prend-elle en compte les orientations définies par l'Etat (ZAN, PNACC, PPE, SNBC, SNB)

0 point	2 points	4 points	6 points	Note (sur 6)
Ne recoupe pas les orientations de l'État	L'opération tient compte de certains points des orientations de l'État	L'opération s'intègre dans les orientations de l'Etat	Va au-delà des orientations de l'Etat	4

Justification de la note obtenue : Répond aux orientations du PPE

4 - Quel est l'impact de l'opération avec les indicateurs de suivi du CRTE ?

Les questions à se poser : chaque CRTE dispose d'un socle d'indicateurs permettant de déterminer l'apport des différentes opérations à une démarche de transition écologique, il s'agira de vérifier leur compatibilité avec le projet.

0 point	2 points	4 points	Note (sur 4)
Pas d'impact ou impact négatif	Impact positif mais non quantifiable	Impact quantifiable et positif	4

Justification de la note obtenue : le projet répond à la Fiche mesure III.1 "Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments" indicateur : consommation énergétique des bâtiments communautaires

Total des points obtenus Sur 27	15
------------------------------------	-----------

Attention : Une note de 0 points est « éliminatoire » et signifie que le projet a un impact trop restreint, il convient de se questionner sur la démarche

Opération projetée :	Aménagement de la Place du Boulodrome et de ses abords
Maître d'Ouvrage :	Commune de Beauvais-sur-Tescou
Description de l'opération :	Désimperméabilisation de la Place, réalisation de parking perméable végétalisé, végétalisation et plantations d'arbres
Localisation :	Beauvais-sur-Tescou

1 - Quel est le rayonnement de l'opération ?

Les questions à se poser : Quel territoire va bénéficier des retombées de l'opération ?

0 point	1 point	4 points	6 points	Note (sur 6)
Impact très localisé inférieur à l'échelon Communal	Impact à l'échelle Communale	Impact à l'échelle d'une Intercommunalité	Impact à l'échelle de plusieurs Intercommunalités	1

Justification de la note obtenue : améliore le cadre de vie communal et concourt à l'attractivité du territoire

2 - Quel est le niveau de prise en compte de la planification écologique dans le projet ?

Notation : une réponse positive équivaut à 1 point + 1 point supplémentaire pour les questions 1 à 3.

Les défis et enjeux	Questions	Note (sur 11)
Adaption	Le projet contribue-t-il à la diminution de la vulnérabilité aux risques naturels,	1
Adaption	Le projet utilise-t-il des solutions fondées sur la nature ?	0
Biodiversité	Le projet contribue-t-il à réduire l'artificialisation des espaces naturels ?	2
Biodiversité	Le projet concourt-il à la réduction des pressions exercées sur la Biodiversité ? <i>(réflexion à avoir tout au long du cycle de vie du projet)</i>	1
Atténuation	Le projet contribue-t-il à la réduction des consommations d'énergie ? <i>(réflexion à avoir tout au long du cycle de vie du projet)</i>	0
Atténuation	Le projet recherche-t-il la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ? <i>(réflexion à avoir tout au long du cycle de vie du projet)</i>	1
Ressources naturelles	Le projet contribue-t-il à la diminution des consommations de ressources	0
Santé	Le projet s'inscrit-il dans une démarche de lutte contre les pollutions ?	0

5

Justification de la note obtenue : Réduction de sols minéralisés et végétalisation

3 - Quelle est la cohérence de l'opération avec les orientations de l'Etat en matière de transition écologique ?

Les questions à se poser : L'opération projetée prend-elle en compte les orientations définies par l'Etat (ZAN, PNACC, PPE, SNBC, SNB)

0 point	2 points	4 points	6 points	Note (sur 6)
Ne recoupe pas les orientations de l'Etat	L'opération tient compte de certains points des orientations de l'Etat	L'opération s'intègre dans les orientations de l'Etat	Va au-delà des orientations de l'Etat	4

Justification de la note obtenue : Aménagement d'espace public qui répond au pilier de la planification écologique "mieux se loger", répond aux objectifs du PNACC

4 - Quel est l'impact de l'opération avec les indicateurs de suivi du CRTE ?

Les questions à se poser : chaque CRTE dispose d'un socle d'indicateurs permettant de déterminer l'apport des différentes opérations à une démarche de transition écologique, il s'agira de vérifier leur compatibilité avec le projet.

0 point	2 points	4 points	Note (sur 4)
Pas d'impact ou impact négatif	Impact positif mais non quantifiable	Impact quantifiable et positif	2

Justification de la note obtenue : le projet répond à la Fiche mesure II.1 "Dynamiser les villes et villages via l'aménagement des espaces et le développement d'équipements et de services de proximité" indicateur : nombre d'aménagements durables soutenus

Total des points obtenus
Sur 27

12

Attention : Une note de 0 points est « éliminatoire » et signifie que le projet a un impact trop restreint, il convient de se questionner sur la démarche

Opération projetée :	Travaux de rénovation énergétique à l'école de Lagrave
Maître d'Ouvrage :	CAGG
Description de l'opération :	Travaux d'isolation (toiture et plafonds), changement des menuiseries, changement des équipements de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et relamping
Localisation :	Lagrave

1 - Quel est le rayonnement de l'opération ?

Les questions à se poser : Quel territoire va bénéficier des retombées de l'opération ?

0 point	1 point	4 points	6 points	Note (sur 6)
Impact très localisé inférieur à l'échelon Communal	Impact à l'échelle Communale	Impact à l'échelle d'une Intercommunalité	Impact à l'échelle de plusieurs Intercommunalités	4

Justification de la note obtenue : compétence scolaire exercée par la CAGG, gain énergétique et financier pour la CAGG

2 - Quel est le niveau de prise en compte de la planification écologique dans le projet ?

Notation : une réponse positive équivaut à 1 point + 1 point supplémentaire pour les questions 1 à 3.

Les défis et enjeux	Questions	Note (sur 11)
Adaption	Le projet contribue-t-il à la diminution de la vulnérabilité aux risques naturels,	1
Adaption	Le projet utilise-t-il des solutions fondées sur la nature ?	0
Biodiversité	Le projet contribue-t-il à réduire l'artificialisation des espaces naturels ?	0
Biodiversité	Le projet concourt-il à la réduction des pressions exercées sur la	0
Atténuation	Le projet contribue-t-il à la réduction des consommations d'énergie ? (réflexion à avoir tout au long du cycle de vie du projet)	1
Atténuation	Le projet recherche-t-il la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ? (réflexion à avoir tout au long du cycle de vie du projet)	1
Ressources naturelles	Le projet contribue-t-il à la diminution des consommations de ressources	1
Santé	Le projet s'inscrit-il dans une démarche de lutte contre les pollutions ?	0

4

Justification de la note obtenue : Réduction des consommations énergétiques, meilleur confort d'été

3 - Quelle est la cohérence de l'opération avec les orientations de l'Etat en matière de transition écologique ?

Les questions à se poser : L'opération projetée prend-elle en compte les orientations définies par l'Etat (ZAN, PNACC, PPE, SNBC, SNB)

0 point	2 points	4 points	6 points	Note (sur 6)
Ne recoupe pas les orientations de l'Etat	L'opération tient compte de certains points des orientations de l'Etat	L'opération s'intègre dans les orientations de l'Etat	Va au-delà des orientations de l'Etat	4

Justification de la note obtenue : projet qui répond au pilier de la planification écologique "Mieux se loger" , répond aux objectifs du PPE et PNACC

4 - Quel est l'impact de l'opération avec les indicateurs de suivi du CRTE ?

Les questions à se poser : chaque CRTE dispose d'un socle d'indicateurs permettant de déterminer l'apport des différentes opérations à une démarche de transition écologique, il s'agira de vérifier leur compatibilité avec le projet.

0 point	2 points	4 points	Note (sur 4)
Pas d'impact ou impact négatif	Impact positif mais non quantifiable	Impact quantifiable et positif	4

Justification de la note obtenue : le projet répond à la Fiche mesure III.1 "Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments" indicateur : consommation énergétique des bâtiments communautaires. Gain énergétique estimé 65%

Total des points obtenus
Sur 27

16

Attention : Une note de 0 points est « éliminatoire » et signifie que le projet a un impact trop restreint, il convient de se questionner sur la démarche

Opération projetée :	Travaux de rénovation énergétique de l'école de Las Peyras (tr 2)
Maître d'Ouvrage :	CAGG
Description de l'opération :	Travaux de rénovation énergétique tranche 2 sur une partie de l'école élémentaire et l'école maternelle : - isolation des murs périphériques par l'extérieur et l'intérieur - Renforcement de l'isolation de la toiture - Pose d'une membrane d'étanchéité réfléchive blanche sur toit plat - Installation VMC double-flux et brasseurs d'air - Installation de brise-soleils orientables - Installation de panneaux photovoltaïques pour autoconsommation et travaux induits sur toiture
Localisation :	Rabastens

1 - Quel est le rayonnement de l'opération ?

Les questions à se poser : Quel territoire va bénéficier des retombées de l'opération ?

0 point	1 point	4 points	6 points	Note (sur 6)
Impact très localisé inférieur à l'échelon Communal	Impact à l'échelle Communale	Impact à l'échelle d'une Intercommunalité	Impact à l'échelle de plusieurs Intercommunalités	4

Justification de la note obtenue : compétence scolaire exercée par la CAGG, gain énergétique et financier pour la CAGG

2 - Quel est le niveau de prise en compte de la planification écologique dans le projet ?

Notation : une réponse positive équivaut à 1 point + 1 point supplémentaire pour les questions 1 à 3.

Les défis et enjeux	Questions	Note (sur 11)
Adaption	Le projet contribue-t-il à la diminution de la vulnérabilité aux risques naturels,	1
Adaption	Le projet utilise-t-il des solutions fondées sur la nature ?	0
Biodiversité	Le projet contribue-t-il à réduire l'artificialisation des espaces naturels ?	0
Biodiversité	Le projet concourt-il à la réduction des pressions exercées sur la	0
Atténuation	Le projet contribue-t-il à la réduction des consommations d'énergie ? (réflexion à avoir tout au long du cycle de vie du projet)	1
Atténuation	Le projet recherche-t-il la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ? (réflexion à avoir tout au long du cycle de vie du projet)	1

Ressources naturelles	Le projet contribue-t-il à la diminution des consommations de ressources	
Santé	Le projet s'inscrit-il dans une démarche de lutte contre les pollutions ?	0
		4

Justification de la note obtenue : Réduction des consommations énergétiques et meilleur confort d'été

3 - Quelle est la cohérence de l'opération avec les orientations de l'Etat en matière de transition écologique ?

Les questions à se poser : L'opération projetée prend-elle en compte les orientations définies par l'Etat (ZAN, PNACC, PPE, SNBC, SNB)

0 point	2 points	4 points	6 points	Note (sur 6)
Ne recoupe pas les orientations de l'État	L'opération tient compte de certains points des orientations de l'État	L'opération s'intègre dans les orientations de l'Etat	Va au-delà des orientations de l'Etat	4

Justification de la note obtenue : projet qui répond au pilier de la planification écologique "Mieux se loger" . Répond aux objectifs du PPE et PNACC

4 - Quel est l'impact de l'opération avec les indicateurs de suivi du CRTE ?

Les questions à se poser : chaque CRTE dispose d'un socle d'indicateurs permettant de déterminer l'apport des différentes opérations à une démarche de transition écologique, il s'agira de vérifier leur compatibilité avec le projet.

0 point	2 points	4 points	Note (sur 4)
Pas d'impact ou impact négatif	Impact positif mais non quantifiable	Impact quantifiable et positif	4

Justification de la note obtenue : le projet répond à la Fiche mesure III.1 "Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments" indicateur : consommation énergétique des bâtiments communautaires

Total des points obtenus Sur 27	16
------------------------------------	-----------

Attention : Une note de 0 points est « éliminatoire » et signifie que le projet a un impact trop restreint, il convient de se questionner sur la démarche

Opération projetée :	Travaux de rénovation énergétique à l'école de Lisle-sur-Tarn
Maître d'Ouvrage :	CAGG
Description de l'opération :	Travaux de rénovation énergétique sur la partie ALAE y compris le R+1 comprenant : - le changement des menuiseries - l'installation de brise-soleil sur la façade sud - l'isolation par l'intérieur - le remplacement des équipements de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire - l'installation de systèmes de ventilation - le remplacement des équipements d'éclairage
Localisation :	Lisle-sur-Tarn

1 - Quel est le rayonnement de l'opération ?

Les questions à se poser : Quel territoire va bénéficier des retombées de l'opération ?

0 point	1 point	4 points	6 points	Note (sur 6)
Impact très localisé inférieur à l'échelon Communal	Impact à l'échelle Communale	Impact à l'échelle d'une Intercommunalité	Impact à l'échelle de plusieurs Intercommunalités	4

Justification de la note obtenue : compétence scolaire exercée par la CAGG, gain énergétique et financier pour la CAGG

2 - Quel est le niveau de prise en compte de la planification écologique dans le projet ?

Notation : une réponse positive équivaut à 1 point + 1 point supplémentaire pour les questions 1 à 3.

Les défis et enjeux	Questions	Note (sur 11)
Adaption	Le projet contribue-t-il à la diminution de la vulnérabilité aux risques naturels,	1
Adaption	Le projet utilise-t-il des solutions fondées sur la nature ?	0
Biodiversité	Le projet contribue-t-il à réduire l'artificialisation des espaces naturels ?	0
Biodiversité	Le projet concourt-il à la réduction des pressions exercées sur la	0
Atténuation	Le projet contribue-t-il à la réduction des consommations d'énergie ? (réflexion à avoir tout au long du cycle de vie du projet)	1
Atténuation	Le projet recherche-t-il la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ? (réflexion à avoir tout au long du cycle de vie du projet)	1

Ressources naturelles	Le projet contribue-t-il à la diminution des consommations de ressources	
Santé	Le projet s'inscrit-il dans une démarche de lutte contre les pollutions ?	0
		4

Justification de la note obtenue :

3 - Quelle est la cohérence de l'opération avec les orientations de l'Etat en matière de transition écologique ?

Les questions à se poser : L'opération projetée prend-elle en compte les orientations définies par l'Etat (ZAN, PNACC, PPE, SNBC, SNB)

0 point	2 points	4 points	6 points	Note (sur 6)
Ne recoupe pas les orientations de l'État	L'opération tient compte de certains points des orientations de l'État	L'opération s'intègre dans les orientations de l'Etat	Va au-delà des orientations de l'Etat	4

Justification de la note obtenue : projet qui répond au pilier de la planification écologique "Mieux se loger"

Atténuation du changement climatique : réduction émission GES, efficacité énergétique

4 - Quel est l'impact de l'opération avec les indicateurs de suivi du CRTE ?

Les questions à se poser : chaque CRTE dispose d'un socle d'indicateurs permettant de déterminer l'apport des différentes opérations à une démarche de transition écologique, il s'agira de vérifier leur compatibilité avec le projet.

0 point	2 points	4 points	Note (sur 4)
Pas d'impact ou impact négatif	Impact positif mais non quantifiable	Impact quantifiable et positif	4

Justification de la note obtenue : le projet répond à la Fiche mesure III.1 "Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments" indicateur : consommation énergétique des bâtiments communautaires. Gain en énergie finale attendue : 63,49%

Total des points obtenus
Sur 27

16

Attention : Une note de 0 points est « éliminatoire » et signifie que le projet a un impact trop restreint, il convient de se questionner sur la démarche

Opération projetée :	Travaux de rénovation énergétique de Sainte-Cécile d'Avès
Maître d'Ouvrage :	CAGG
Description de l'opération :	Travaux de rénovation énergétique comprenant : - l'isolation des murs périphériques par l'extérieur ou l'intérieur selon les bâtiments (avec matériaux bio-sourcés) - l'installation d'une VMC double-flux ou simple flux selon les bâtiments - le remplacement des menuiseries simple vitrage - du relamping par des LED - l'installation de panneaux photovoltaïques pour autoconsommation et travaux induits sur la toiture du réfectoire
Localisation :	Gaillac

1 - Quel est le rayonnement de l'opération ?

Les questions à se poser : Quel territoire va bénéficier des retombées de l'opération ?

0 point	1 point	4 points	6 points	Note (sur 6)
Impact très localisé inférieur à l'échelon Communal	Impact à l'échelle Communale	Impact à l'échelle d'une Intercommunalité	Impact à l'échelle de plusieurs Intercommunalités	4

Justification de la note obtenue : compétence scolaire exercée par la CAGG, gain énergétique et financier pour la CAGG

2 - Quel est le niveau de prise en compte de la planification écologique dans le projet ?

Notation : une réponse positive équivaut à 1 point + 1 point supplémentaire pour les questions 1 à 3.

Les défis et enjeux	Questions	Note (sur 11)
Adaption	Le projet contribue-t-il à la diminution de la vulnérabilité aux risques naturels,	1
Adaption	Le projet utilise-t-il des solutions fondées sur la nature ?	0
Biodiversité	Le projet contribue-t-il à réduire l'artificialisation des espaces naturels ?	0
Biodiversité	Le projet concourt-il à la réduction des pressions exercées sur la Biodiversité ? (réflexion à avoir tout au long du cycle de vie du projet)	0
Atténuation	Le projet contribue-t-il à la réduction des consommations d'énergie ? (réflexion à avoir tout au long du cycle de vie du projet)	1
Atténuation	Le projet recherche-t-il la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ? (réflexion à avoir tout au long du cycle de vie du projet)	1

Ressources naturelles	Le projet contribue-t-il à la diminution des consommations de ressources	
Santé	Le projet s'inscrit-il dans une démarche de lutte contre les pollutions ?	1
		5

Justification de la note obtenue :

3 - Quelle est la cohérence de l'opération avec les orientations de l'Etat en matière de transition écologique ?

Les questions à se poser : L'opération projetée prend-elle en compte les orientations définies par l'Etat (ZAN, PNACC, PPE, SNBC, SNB)

0 point	2 points	4 points	6 points	Note (sur 6)
Ne recoupe pas les orientations de l'Etat	L'opération tient compte de certains points des orientations de l'Etat	L'opération s'intègre dans les orientations de l'Etat	Va au-delà des orientations de l'Etat	4

Justification de la note obtenue : projet qui répond au pilier de la planification écologique "Mieux se loger"
Atténuation du changement climatique : réduction émission GES, production ENR, efficacité énergétique

4 - Quel est l'impact de l'opération avec les indicateurs de suivi du CRTE ?

Les questions à se poser : chaque CRTE dispose d'un socle d'indicateurs permettant de déterminer l'apport des différentes opérations à une démarche de transition écologique, il s'agira de vérifier leur compatibilité avec le projet.

0 point	2 points	4 points	Note (sur 4)
Pas d'impact ou impact négatif	Impact positif mais non quantifiable	Impact quantifiable et positif	4

Justification de la note obtenue : le projet répond à la Fiche mesure III.1 "Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments" indicateur : consommation énergétique des bâtiments communautaires et à la Fiche mesure III.2 "Développer les énergies renouvelables et réduire la part des énergies fossiles" Gain énergétique estimé à 48%

Total des points obtenus Sur 27	17
------------------------------------	-----------

Attention : Une note de 0 points est « éliminatoire » et signifie que le projet a un impact trop restreint, il convient de se questionner sur la démarche

Opération projetée :	Travaux de rénovation énergétique à l'école de Salvagnac
Maître d'Ouvrage :	CAGG
Description de l'opération :	Travaux de rénovation énergétique comprenant : - l'isolation sol, murs, plafonds - le changement des menuiseries - la mise en place d'un nouveau système de chauffage et de ventilation
Localisation :	Salvagnac

1 - Quel est le rayonnement de l'opération ?

Les questions à se poser : Quel territoire va bénéficier des retombées de l'opération ?

0 point	1 point	4 points	6 points	Note (sur 6)
Impact très localisé inférieur à l'échelon Communal	Impact à l'échelle Communale	Impact à l'échelle d'une Intercommunalité	Impact à l'échelle de plusieurs Intercommunalités	4

Justification de la note obtenue : compétence scolaire exercée par la CAGG, gain énergétique et financier pour la CAGG

2 - Quel est le niveau de prise en compte de la planification écologique dans le projet ?

Notation : une réponse positive équivaut à 1 point + 1 point supplémentaire pour les questions 1 à 3.

Les défis et enjeux	Questions	Note (sur 11)
Adaption	Le projet contribue-t-il à la diminution de la vulnérabilité aux risques naturels,	1
Adaption	Le projet utilise-t-il des solutions fondées sur la nature ?	0
Biodiversité	Le projet contribue-t-il à réduire l'artificialisation des espaces naturels ?	0
Biodiversité	Le projet concourt-il à la réduction des pressions exercées sur la	0
Atténuation	Le projet contribue-t-il à la réduction des consommations d'énergie ? (réflexion à avoir tout au long du cycle de vie du projet)	1
Atténuation	Le projet recherche-t-il la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ? (réflexion à avoir tout au long du cycle de vie du projet)	1
Ressources naturelles	Le projet contribue-t-il à la diminution des consommations de ressources	0
Santé	Le projet s'inscrit-il dans une démarche de lutte contre les pollutions ?	0

3

Justification de la note obtenue : Réduction des consommations énergétiques, amélioration du confort d'été

3 - Quelle est la cohérence de l'opération avec les orientations de l'Etat en matière de transition écologique ?

Les questions à se poser : L'opération projetée prend-elle en compte les orientations définies par l'Etat (ZAN, PNACC, PPE, SNBC, SNB)

0 point	2 points	4 points	6 points	Note (sur 6)
Ne recoupe pas les orientations de l'Etat	L'opération tient compte de certains points des orientations de l'Etat	L'opération s'intègre dans les orientations de l'Etat	Va au-delà des orientations de l'Etat	4

Justification de la note obtenue : projet qui répond au pilier de la planification écologique "Mieux se loger"

Atténuation du changement climatique : réduction émission GES, efficacité énergétique. Répond aux objectifs du PPE

4 - Quel est l'impact de l'opération avec les indicateurs de suivi du CRTE ?

Les questions à se poser : chaque CRTE dispose d'un socle d'indicateurs permettant de déterminer l'apport des différentes opérations à une démarche de transition écologique, il s'agira de vérifier leur compatibilité avec le projet.

0 point	2 points	4 points	Note (sur 4)
Pas d'impact ou impact négatif	Impact positif mais non quantifiable	Impact quantifiable et positif	4

Justification de la note obtenue : le projet répond à la Fiche mesure III.1 "Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments" indicateur : consommation énergétique des bâtiments communautaires Gain énergétique estimé à 82 %

Total des points obtenus
Sur 27

15

Attention : Une note de 0 points est « éliminatoire » et signifie que le projet a un impact trop restreint, il convient de se questionner sur la démarche

Opération projetée :	Rénovation de la salle Pierre Salvet
Maître d'Ouvrage :	Commune de Lisle-sur-Tarn
Description de l'opération :	<p>Ce bâtiment est composé d'un gymnase à titre principal, d'une annexe (espace de stockage et locaux associatifs) et d'un dojo. Le projet consiste en une rénovation complète comprenant une rénovation énergétique complète ainsi qu'une remise aux normes électrique et des dispositifs de sécurité.</p> <p>Les travaux comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le remplacement intégral de la couverture par des panneaux isolés en laine de roche - la pose d'un bardage sur les parties métalliques et d'un bardage double peau sur l'ensemble des vitrages existants - le remplacement des menuiseries avec vitrage isolant feuilleté 2 faces - la pose d'un éclairage avec luminaires LED - l'installation d'un système de chauffage /ventilation
Localisation :	Lisle-sur-Tarn

1 - Quel est le rayonnement de l'opération ?

Les questions à se poser : Quel territoire va bénéficier des retombées de l'opération ?

0 point	1 point	4 points	6 points	Note (sur 6)
Impact très localisé inférieur à l'échelon Communal	Impact à l'échelle Communale	Impact à l'échelle d'une Intercommunalité	Impact à l'échelle de plusieurs Intercommunalités	4

Justification de la note obtenue : Bâtiment utilisé par les scolaires et sur le temps extra-scolaire et par des associations sportives (Athlétisme, football, tennis, judo représentant plus de 666 licenciés (dont 275 lislois et 309 autres habitants du territoire communautaire).

2 - Quel est le niveau de prise en compte de la planification écologique dans le projet ?

Notation : une réponse positive équivaut à 1 point + 1 point supplémentaire pour les questions 1 à 3.

Les défis et enjeux	Questions	Note (sur 11)
Adaption	Le projet contribue-t-il à la diminution de la vulnérabilité aux risques naturels,	1
Adaption	Le projet utilise-t-il des solutions fondées sur la nature ?	0
Biodiversité	Le projet contribue-t-il à réduire l'artificialisation des espaces naturels ?	0
Biodiversité	Le projet concourt-il à la réduction des pressions exercées sur la	0
Atténuation	Le projet contribue-t-il à la réduction des consommations d'énergie ? (réflexion à avoir tout au long du cycle de vie du projet)	1
Atténuation	Le projet recherche-t-il la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ? (réflexion à avoir tout au long du cycle de vie du projet)	1

Ressources naturelles	Le projet contribue-t-il à la diminution des consommations de ressources	
Santé	Le projet s'inscrit-il dans une démarche de lutte contre les pollutions ?	0
		3

Justification de la note obtenue : Réduction des consommations énergétiques et amélioration du confort thermique

3 - Quelle est la cohérence de l'opération avec les orientations de l'Etat en matière de transition écologique ?

Les questions à se poser : L'opération projetée prend-elle en compte les orientations définies par l'Etat (ZAN, PNACC, PPE, SNBC, SNB)

0 point	2 points	4 points	6 points	Note (sur 6)
Ne recoupe pas les orientations de l'État	L'opération tient compte de certains points des orientations de l'État	L'opération s'intègre dans les orientations de l'Etat	Va au-delà des orientations de l'Etat	4

Justification de la note obtenue : projet qui répond au pilier de la planification écologique "Mieux se loger". PPE

4 - Quel est l'impact de l'opération avec les indicateurs de suivi du CRTE ?

Les questions à se poser : chaque CRTE dispose d'un socle d'indicateurs permettant de déterminer l'apport des différentes opérations à une démarche de transition écologique, il s'agira de vérifier leur compatibilité avec le projet.

0 point	2 points	4 points	Note (sur 4)
Pas d'impact ou impact négatif	Impact positif mais non quantifiable	Impact quantifiable et positif	4

Justification de la note obtenue : le projet répond à la Fiche mesure II.1 "Dynamiser les villes et villages via l'aménagement des espaces et le développement d'équipements et de services de proximité" et à la Fiche mesure III.1 "Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments", gain énergétique attendu estimé à 74 %

Total des points obtenus Sur 27	15
------------------------------------	-----------

Attention : Une note de 0 points est « éliminatoire » et signifie que le projet a un impact trop restreint, il convient de se questionner sur la démarche

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 081-200066124-20251208-224_2025-DE



ANNEXE 5

Projets soutenus par l'ADEME 2024

Liste des projets soutenus par l'ADEME en 2024 - Département : Tarn

Date des données : 07 janvier 2025

La colonne "Budget" mentionne le(s) budget(s) mobilisé(s) pour chaque projet. Budget incitatif (BI), France 2030 (FR2030), Fonds vert, Ressources externes certificat d'économie d'énergie (REX), Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt (MASAF).

CRTE principal d'implantation du projet	EPCI principal d'implantation du projet	Commune principale d'implantation du projet	Budget	Programme	Bénéficiaire coordinateur	Bénéficiaire coordinateur Type	Objet de l'opération	Coût de l'opération	Montant aide ADEME engagée en 2024
CRTE de la CA Gaillac-Graulhet	Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet	Gaillac	BI-REX	Economie circulaire et déchets-Destination France	TCHIN & CO	Entreprise	FTD_HR_Château Tauziès_Lutte gaspillage alimentaire_Prévention déchets_Actions sur fenêtres_Communication tourisme durable_Raccordement à un puits_Sous-compteurs eau_Broyeur de végétaux à Gaillac (81)	27 332€	16 897€
CRTE de la CA Gaillac-Graulhet	Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet	Giroussens	REX	Destination France	RESTAURANT L'ECHAUGUETT E	Entreprise	FTD_HR_L'Echauguettes_Communication_Confort d'été_Dispositifs d'économies d'eau_Appareils froid à Giroussens (81)	16 306€	8 919€
CRTE de la CA Gaillac-Graulhet	Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet	Graulhet	BI	Chaleur renouvelable	COMMUNE DE GRAULHET	Collectivité	Etude de faisabilité solaire thermique pour la production d'eau chaude sanitaire dans le cadre de la rénovation énergétique du gymnase La Capelette à Graulhet (81)	4 350€	3 045€
CRTE de la CA Gaillac-Graulhet	Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet	Montans	BI	Chaleur renouvelable	VALO-VERTE	Entreprise	Etude de faisabilité pour la mise en place d'une chaudière bois pour répondre aux besoins thermiques d'un hygiéniseur de biodéchets à Montans (81)	5 000€	3 500€
CRTE de la CA Gaillac-Graulhet	Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet	Montans	BI	Economie circulaire et déchets	VALO-VERTE	Entreprise	Création d'une unité de déconditionnement et hygiénisation de biodéchets à Montans (81)	3 444 028€	1 192 816€
CRTE de la CA Gaillac-Graulhet	Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet	Montans	REX	Air/Mobilité	TRANSPORTS MAUREL TARNAIS	Entreprise	Acquisition de 1 véhicule lourd électrique_Tracteur routier N3 électrique_Entreprise Maurel_Montans (81)	305 000€	90 000€
CRTE de la CA Gaillac-Graulhet	Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet	Puycelsi	REX	Destination France	FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES DU TARN	Association	FTD_HR_social_Ligue 81 Domaine de Lascroux_Evolution menus_Isolation combles perdus_Eclairage LED_Appareils froid à Puycelsi (81)	20 490€	7 865€
CRTE de la CA Gaillac-Graulhet	Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet	Rabastens	BI	Chaleur renouvelable	CA GAILLAC-GRAULHET	Collectivité	Test de Réponse Thermique pour le projet d'installation géothermique de l'école Las Peyras de Rabastens (81)	21 500€	15 050€
CRTE de la CA Gaillac-Graulhet	Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet	Rivières	BI	Réduction de l'impact environnemental des entreprises	SOC DU MOULIN DE RIVIERES	Entreprise	Audit industrie_Activité de meunerie à Rivières (81)	6 500€	4 550€
									1 342 642€

ANNEXE 6

Projets soutenus par l'Agence de
l'Eau Adour Garonne 2024

Thématique	N° REG	MOA		Titre REG	N° aide	Libellé de l'aide	Montant total	Assiette instr	Total subvent	Total aide (€)	Statut
P11 Réduction des pollutions agricoles	REG-2024-00338	CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN	tarn	CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU TARN - Groupe 30 000 ECOHERBGIROU 2+ - Grandes cultures - 2024/2026	AID-2024-0047	Animation du groupe 30 000 "ECOHERBGIROU 2+"	73358,26	73358,26	44015	44015	Contractualisé
P11 Réduction des pollutions agricoles	REG-2024-01435	RAGT PLATEAU CENTRAL	Tarn	RAGT PLATEAU CENTRAL - Mise en place d'essais fertilités de sols et préservation de la ressource en eau - 2024 - CR Cérôu Vère	AID-2024-0198	Mise en place d'essais fertilités de sols et préservation de la ressource en eau - 2024 - CR Cérôu Vère	14251,42	14251,42	7126	7126	Contractualisé
P11 Réduction des pollutions agricoles	REG-2024-01990	CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN	tarn	CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU TARN - SEMTARN + 30 000 Fermes semences - 2025/2027	AID-2024-0273	SEMTARN + 30 000 Fermes semences - 2025/2027	78547,3	78547,3	39274	39274	Contractualisé
P11 Réduction des pollutions agricoles	REG-2024-02006	CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN	tarn	CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU TARN - Diffuser les pratiques liées à l'agroécologie - 2024	AID-2024-0274	Diffuser les pratiques liées à l'agroécologie - 2024	86227,82	86227,82	43114	43114	Contractualisé
P11 Réduction des pollutions agricoles	REG-2024-01988	CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN	tarn	CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU TARN - ECOPHYTO II - PACT - 30 000 Fermes Grandes cultures - 2024/2026	AID-2024-0272	ECOPHYTO II - PACT - 30 000 Fermes Grandes cultures - 2024/2026	66044,8	66044,8	39627	39627	Contractualisé
P11 Réduction des pollutions agricoles	REG-2024-02117	CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN	tarn	CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU TARN - ECOPHYTO II - AUTANTIC Réduc IFT 2 - 30 000 Fermes Grandes cultures - 2024/2026	AID-2024-0290	ECOPHYTO II - AUTANTIC Réduc IFT 2 - 30 000 Fermes Grandes cultures - 2024/2026	73349,01	73349,01	44010	44010	Contractualisé
P11 Réduction des pollutions agricoles	REG-2024-02003	GROUPEMENT D'AGRICULTEURS BIOLOGIQUES DU TARN	Tarn	GROUPEMENT D'AGRICULTEURS BIOLOGIQUES DU TARN - AAP Animbio 2024 - Développement des filières en AB dans le Tarn	AID-2024-0274	AAP Animbio 2024 - Développement des filières en AB dans le Tarn	55587,67	48122	24061	24061	Contractualisé
P11 Réduction des pollutions agricoles	REG-2024-02004	CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN	tarn	CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU TARN - AAP ANIMBIO Occitanie - Soutien aux actions de structuration des filières en Agriculture Biologique dan	AID-2024-0274	Soutien aux actions de structuration des filières en Agriculture Biologique dans le Tarn - volet fil	76873,13	70600	35300	35300	Contractualisé
P11 Réduction des pollutions agricoles	REG-2024-01075	EPEFFPA TARN	Tarn	EPEFFPA TARN - projet d'établissement et transition agro-écologique 2023-2024	AID-2024-0148	Réalisation des livrables liés à la transition agroécologique	71700	71700	35850	35850	Soldé
P11 Réduction des pollutions agricoles	REG-2024-01953	VINOVALIE	CAGG	VINOVALIE - GROUPE 30 000 PHYTO PROGRES GAILLAC	AID-2024-0268	PHYTO PROGRES GAILLAC	75635	75635	52945	52945	Contractualisé
P11 Réduction des pollutions agricoles	REG-2024-02784	RHIZOBIOME	Tarn	RHIZOBIOME - Rés'eau soi 2024 - Accompagnement à la connaissance et l'amélioration de la santé des sols par les agriculteurs et forestiers	AID-2024-0383	rés'eau soi 2024	144822	144822	72411	72411	Contractualisé
P11 Réduction des pollutions agricoles	REG-2024-02761	ARVALIS - INSTITUT DU VEGETAL	Tarn	ARVALIS - INSTITUT DU VEGETAL - AAP régional Occitanie "Expérimentation_2024" _ Tests et criblage des variétés de blé dur et blé tendre en Bio adapté	AID-2024-0379	Essai criblage des variétés de blés durs et blés tendres en agriculture biologique	37924,42	37518,39	18760	18760	Contractualisé
P11 Réduction des pollutions agricoles	REG-2024-00199	SM DU BASSIN VERSANT DU TARN AVAL	CAGG	SM DU BASSIN VERSANT DU TARN AVAL - Objectif Sol "Agriculture-Eau-Carbone-Biodiversité"	AID-2024-0048	Etudes préalables - PHase de maturation de l'AM démonstrateurs territoriaux	280623,8	280623,8	140312	140312	Contractualisé
P11 Réduction des pollutions agricoles	REG-2024-01075	EPEFFPA TARN	Tarn	EPEFFPA TARN - projet d'établissement et transition agro-écologique 2023-2024	AID-2024-0149	Projet "Eau et Agriculture" - Année 2024	36210	36210	18105	18105	Soldé
P11 Réduction des pollutions agricoles	REG-2024-01150	ASSOCIATION ARBRES ET PAYSAGES TARNAIS	Tarn	ASSOCIATION ARBRES ET PAYSAGES TARNAIS - AAP Haie Occitanie - Plantation d'arbres et de haies champêtres dans le département du Tarn	AID-2024-0161	Plantation d'arbres et de haies champêtres dans le département du Tarn	704947	344741	131002	131002	Soldé
P11 Réduction des pollutions agricoles	REG-2024-00215	SEM +	CAGG	SEM + - PTGE Tescou - Extension de filière a	AID-2024-0030	Extension de filière agricole du millet bio pour l'alimentation humaine	366730	366730	91683	91683	Contractualisé
P11 Communication et information	REG-2024-00538	INSTITUT ENVIRONNEMENT TARN CPIE ASS	Tarn	INSTITUT ENVIRONNEMENT TARN CPIE A	AID-2024-0073	Sensibilisation et Education de toutes et tous à l'environnement - Prog. 2024	149502,64	149502,64	13994	13994	Contractualisé
P11 Communication et information	REG-2024-01971	LE BRUIT DE LA CONVERSATION	Tarn	LE BRUIT DE LA CONVERSATION - Ateliers	AID-2024-0270	Cycles d'ateliers pédagogiques sur l'adaptation au changement climatique 2024-2027	47100	47100	23550	23550	Contractualisé

P11 Communication et information	REG-2024-02457	RHIZOBIOME	Tarn	RHIZOBIOME - Actions de valorisation et con	AID-2024-0336	Communication et valorisation des programmes rés'eau sol et rés'eau sagne	94584	65084	32542	32542	Contractualisé
P11 Communication et information	REG-2024-05628	DEPARTEMENT DU TARN	Tarn	DEPARTEMENT DU TARN - Livre Blanc sur l	AID-2024-0681	Livre Blanc sur l'Eau Acte II	6300	6300	3150	3150	Soldé
P11 Assainissement et gestion des eaux pluvial	REG-2024-02476	EPLEFPA TARN	Tarn	EPLEFPA TARN - Etude pour la création d'un	AID-2024-0339	Etude préliminaire à la création d'une plateforme de démonstration de désimperméabilisation des sols sur le Campus de Fontlabour	28339,16	28339,16	14170	14170	Contractualisé
P11 Assainissement et gestion des eaux pluvial	REG-2024-02166	SMIX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE DU GAILLACOIS	CAGG	S.M.A.E.P. DU GAILLACOIS - Salvagnac - Création de la nouvelle station d'épuration des eaux usées et du réseau de transfert associé	AID-2024-0297	Salvagnac - Création du réseau de transfert des eaux usées	284189	284189	198933	198933	Contractualisé
P11 Assainissement et gestion des eaux pluvial	REG-2024-02166	SMIX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE DU GAILLACOIS	CAGG	S.M.A.E.P. DU GAILLACOIS - Salvagnac - Création de la nouvelle station d'épuration des eaux usées et du réseau de transfert associé	AID-2024-0297	Salvagnac - Création de la nouvelle station d'épuration des eaux usées	672922	672922	471046	471046	Contractualisé
P11 Assainissement et gestion des eaux pluvial	REG-2024-05622	COMMUNE DE SENOULLAC	CAGG	COMMUNE DE SENOULLAC - Désimperméabilisation des espaces publics	AID-2024-0680	Désimperméabilisation et renaturation des abords de la mairie	47916	47916	23958	23958	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-05531	VIGNOBLES JEROME BEZIOS	CAGG	VIGNOBLES JEROME BEZIOS - Investissements agro-écologiques	AID-2024-0671	Investissements agro-écologiques	7060	7060	1129,6	1129,6	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-05069	G.A.E.C. AU JARDIN DES DELICES	CAGG	G.A.E.C. AU JARDIN DES DELICES - Investissements agro-écologiques	AID-2024-0624	Investissements agro-écologiques	2965,64	2965,64	1186,26	1186,26	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-05411	SCEA ROBLIN	CAGG	SCEA ROBLIN - Investissements agro-écologiques	AID-2024-0659	Investissements agro-écologiques	24000	24000	4800	4800	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-05482	CUMA DU CAHUZACOIS	CAGG	CUMA DU CAHUZACOIS - Investissements agro-écologiques	AID-2024-0666	Investissements agro-écologiques	24033	24033	3845,28	3845,28	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-05347	EARL DE MONCASSIN	CAGG	EARL DE MONCASSIN - Investissements agro-écologiques	AID-2024-0652	Investissements agro-écologiques	168000	168000	26880	26880	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-05366	EARL DU TRIOLS	CAGG	EARL DU TRIOLS - Investissements agro-écologiques	AID-2024-0654	Investissements agro-écologiques	114318	114318	18290,88	18290,88	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-05532	EARL J ET B AUQUE	CAGG	EARL J ET B AUQUE - Investissements agro-écologiques	AID-2024-0671	Investissements agro-écologiques	4748	4748	759,68	759,68	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-03674	GAEC DE LA CHOUETTE	CAGG	GAEC DE LA CHOUETTE - Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	AID-2024-0484	Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	3780	3780	756	756	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-03710	G.A.E.C. DU PRE VERT	CAGG	G.A.E.C. DU PRE VERT - Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	AID-2024-0487	Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	7560	7560	1512	1512	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-03307	LA PETITE TUILE	CAGG	LA PETITE TUILE - Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	AID-2024-0447	Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	8557,5	8557,5	1711,5	1711,5	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-03200	FAVAREL DS	CAGG	FAVAREL DS - Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	AID-2024-0436	Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	3377,5	3377,5	675,5	675,5	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-03614	E.A.R.L. ERIC LEPINE	CAGG	E.A.R.L. ERIC LEPINE - Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	AID-2024-0478	Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	7875	7875	1575	1575	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-03619	LA VIE BIO	CAGG	LA VIE BIO - Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	AID-2024-0478	Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	1680	1680	336	336	Contractualisé

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 081-200066124-20251208-224_2025-DE



P11 Intégration automatique	REG-2024-03429	GFA D'ESCABES	CAGG	GFA D'ESCABES - Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	AID-2024-0459	Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	3115	3115	623	623	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-03516	GAEC D ISTRICOU	CAGG	GAEC D ISTRICOU - Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	AID-2024-0468	Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	15737,5	15737,5	3147,5	3147,5	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-03568	GAEC LA BRUGUE	CAGG	GAEC LA BRUGUE - Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	AID-2024-0479	Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	41510	41510	8302	8302	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-05190	EARL JANGOPOM	CAGG	EARL JANGOPOM - Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	AID-2024-0636	Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	6064,5	6064,5	1212,9	1212,9	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-03250	SCEA BOIS MOYSSET	CAGG	SCEA BOIS MOYSSET - Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	AID-2024-0441	Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	1522,5	1522,5	304,5	304,5	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-06225	GAEC DE LA MAROUNIE	CAGG	GAEC DE LA MAROUNIE - Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	AID-2024-0741	Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	892,5	892,5	178,5	178,5	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-03059	GAEC D ISTRICOU	CAGG	GAEC D ISTRICOU - Mesure agro environnementale climatique	AID-2024-0418	Mesure agro environnementale climatique	7919,4	7919,4	7919,4	7919,4	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-05040	GAEC DE LA SUZARI	CAGG	GAEC DE LA SUZARI - Paiement pour services environnementaux (PSE) 2024 : complément au dossier REG-2022-05154	AID-2024-0621	Paiement pour services environnementaux (PSE) 2024 : complément au dossier REG-2022-05154	788,16	788,16	788,16	788,16	Soldé
P11 Appui Technique Départemental	REG-2024-00783	DEPARTEMENT DU TARN	Tarn	DEPARTEMENT DU TARN - TARN - APPUI TECHNIQUE DEPARTEMENTAL PROGRAMME 2024	AID-2024-0105	APPUI TECHNIQUE DEPARTEMENTAL / CD81	550544	522414	261207	261207	Contractualisé
P11 Gestion quantitative équilibrée de la ressource	REG-2024-01624	DEPARTEMENT DU TARN	Tarn	DEPARTEMENT DU TARN - Déstockage Saint Peyres et Raviège 2024	AID-2024-0185	Déstockage Saint Peyres et Raviège - 2024	676215	676215	338108	338108	Contractualisé
P11 Gestion quantitative équilibrée de la ressource	REG-2024-01636	DEPARTEMENT DU TARN	Tarn	DEPARTEMENT DU TARN - Déstockage Fil de l'eau sur le Tarn - 2024	AID-2024-0185	Déstockage Fil de l'eau sur le Tarn - 2024	22073	22073	11037	11037	Contractualisé
P11 Gestion quantitative équilibrée de la ressource	REG-2024-02819	INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE DU BARRAGE DE SAINT-GERAUD	Tarn	INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE DU BARRAGE DE SAINT-GERAUD - Réhausse du barrage de St Géraud	AID-2024-0388	Barrage de Saint Géraud	3120400	2701666	1891167	1891167	Contractualisé
P11 Gestion quantitative équilibrée de la ressource	REG-2024-01338	CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN	tarn	CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU TARN - MISSIONS DE L'ORGANISME UNIQUE (OUGC) Tarn - 2024	AID-2024-0185	Organisme Unique : économies d'eau et gestion collective - 2024	41964,74	41964,74	29376	29376	Contractualisé
P11 Gestion quantitative équilibrée de la ressource	REG-2024-00449	ASA DE LADIN	CAGG	ASA DE LADIN - ETUDE AUDIT DIAGNOSTIC	AID-2024-0061	ETUDE AUDIT DIAGNOSTIC DU RESEAU D'IRRIGATION	23800	23800	11900	11900	Contractualisé
P11 Gestion quantitative équilibrée de la ressource	REG-2024-02368	SYNDICAT MIXTE DU TESCOU ET DU TESCOUNET	CAGG	SYNDICAT MIXTE DU TESCOU ET DU TESCOUNET - Animation du PTGE Tescou Tescounet - Année 2024	AID-2024-0325	Animation PTGE - demande complémentaire	6000	6000	4200	4200	Contractualisé
P11 Gestion quantitative équilibrée de la ressource	REG-2024-05910	SYNDICAT MIXTE DU TESCOU ET DU TESCOUNET	CAGG	SYNDICAT MIXTE DU TESCOU ET DU TESCOUNET - Animation du PTGE Tescou Tescounet - volet mobilisation de volumes de retenues existantes - Année 2024	AID-2024-0709	Animation du PTGE Tescou Tescounet - volet mobilisation de volumes de retenues existantes - Année 2024	10940	10940	7658	7658	Soldé
P11 Gestion quantitative équilibrée de la ressource	REG-2024-00103	SYNDICAT MIXTE DU TESCOU ET DU TESCOUNET	CAGG	SYNDICAT MIXTE DU TESCOU ET DU TESCOUNET - Animation du PTGE Tescou Tescounet - Année 2024	AID-2024-0014	Animation du PTGE Tescou Tescounet - Année 2024	74894	74894	52426	52426	Soldé
P11 Gestion quantitative équilibrée de la ressource	REG-2024-01178	ASSOCIATION INTERDEPART. GOUVERNANCE GESTION QUANTITATIVE BASSIN TARN AVEYRON	Tarn	ASSOCIATION INTERDEPART. GOUVERNANCE GESTION QUANTITATIVE BASSIN TARN AVEYRON - Animation de la Gestion Quantitative Tarn Aveyron - 2024	AID-2024-0164	Animation 2024	123440	93800	65660	65660	Soldé
P11 Préservation des milieux aquatiques et de	REG-2024-01470	FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU TARN	Tarn	FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU TARN - Animation du Plan Pluriannuel Agro-Environnemental - FD Chasse du Tarn 2024	AID-2024-0203	Plan Pluriannuel Agro-Environnemental 2024-2026	32568	32568	16284	16284	Contractualisé
P11 Préservation des milieux aquatiques et de	REG-2024-01961	CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN	tarn	CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU TARN - CATZH CA81 2024 - Animation territoriale et conseil technique pour la gestion des zones humides	AID-2024-0269	CATZH CA81 2024 - Animation territoriale et conseil technique pour la gestion des zones humides	41043	41043	20522	20522	Contractualisé

P11 Préservation des milieux aquatiques et de	REG-2023-00684	DEPARTEMENT DU TARN	Tarn	DEPARTEMENT DU TARN - ANIMATION TERRITORIALE CATER / POLE ZH TARN - 2023-2024	AID-2023-0096	ANIMATION TERRITORIALE CATER / POLE ZH TARN - 2023-2024	321920	321920	160960	160960	Contractualisé
P11 Préservation des milieux aquatiques et de	REG-2024-01999	SYNDICAT MIXTE DU TESCOU ET DU TESCOUNET	CAGG	SYNDICAT MIXTE DU TESCOU ET DU TESCOUNET - Gestion des cours d'eau et zones humides du bassin du Tescou 2024	AID-2024-0274	Suivi et gestion du bassin Tescou Tescounet, animation du technicien de rivière année 2024	69577	69577	34789	34789	Contractualisé
P11 Préservation des milieux aquatiques et de	REG-2024-02164	COMMUNE DE TECOU	CAGG	COMMUNE DE TECOU - Restauration des fonctionnalités d'un milieu anthropisé PPG Tarn Aval	AID-2024-0296	Aménagement d'une zone humide - diversification écologique	10286	4896	2448	2448	Soldé
P11 Préservation des milieux aquatiques et de	REG-2024-01999	SYNDICAT MIXTE DU TESCOU ET DU TESCOUNET	CAGG	SYNDICAT MIXTE DU TESCOU ET DU TESCOUNET - Gestion des cours d'eau et zones humides du bassin du Tescou 2024	AID-2024-0274	Restauration de la zone humide du Lézert	48000	48000	24000	24000	Contractualisé
P11 Préservation des milieux aquatiques et de	REG-2024-02138	FEDERATION DU TARN DE PECHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE	Tarn	FEDERATION DU TARN DE PECHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE - Restauration écologique de la ZH de Caussanels 2024-2025	AID-2024-0293	Restauration écologique de la ZH Caussanels 2024-2025	64349	64349	32175	32175	Contractualisé
P11 Préservation des milieux aquatiques et de	REG-2024-01050	FEDERATION DU TARN DE PECHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE	Tarn	FEDERATION DU TARN DE PECHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE - Programme d'actions 2024 Fédération de pêche du Tarn	AID-2024-0147	Plan d'actions Fédération de pêche du Tarn - 2024 - Accord Cadre	133281	133281	66641	66641	Contractualisé
P11 Préservation des milieux aquatiques et de	REG-2024-01016	GPT FORESTIER DES MASSIFS UNIFORETS	Tarn	GPT FORESTIER DES MASSIFS UNIFORETS - Effacement du gué de Combeginières sur le Thoré	AID-2024-0140	Effacement d'un obstacle à la continuité écologique	72000	72000	57600	57600	Contractualisé
P11 Préservation des milieux aquatiques et de	REG-2024-02109	ELECTRICITE DE FRANCE	Tarn	ELECTRICITE DE FRANCE - Déconstruction du barrage de Luzières 1 sur l'Agout.	AID-2024-0288	Déconstruction du barrage de Ferrières à Luzières	296174	296174	88853	88853	Contractualisé
P11 Connaissances environnementales	REG-2024-00454	DEPARTEMENT DU TARN	Tarn	DEPARTEMENT DU TARN - Réseau de suivi de la qualité des eaux superficielles du Tarn - Année 2024	AID-2024-0062	Interprétation des données 2024	25060	25060	12530	12530	Contractualisé
P11 Connaissances environnementales	REG-2024-00690	FEDERATION DU TARN DE PECHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE	Tarn	FEDERATION DU TARN DE PECHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE - Réseau suivi pérenne FD81 - 2023	AID-2024-0090	Réseau de suivi piscicole pérenne - Année 2024	15753	15753	11028	11028	Soldé
P11 Connaissances environnementales	REG-2024-00454	DEPARTEMENT DU TARN	Tarn	DEPARTEMENT DU TARN - Réseau de suivi de la qualité des eaux superficielles du Tarn - Année 2024	AID-2024-0062	Suivi qualité des rivières du département du Tarn - 2024	148453,33	148453,33	103918	103918	Contractualisé
P11 Connaissances environnementales	REG-2024-00690	FEDERATION DU TARN DE PECHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE	Tarn	FEDERATION DU TARN DE PECHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE - Réseau suivi pérenne FD81 - 2023	AID-2024-0091	Suivi thermique pérenne 2024	2222	2222	1000	1000	Soldé
P11 Fonds vert	REG-2024-02651	FEDERATION DU TARN DE PECHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE	Tarn	FEDERATION DU TARN DE PECHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE - FV SNB 2024 - Restauration écologique et mise en valeur du terrain fédéral de Caussanels	AID-2024-0362	Diagnostic et restauration écologique de la ZH de Caussanels 2024-2025	64349	64349	19305	19305	Contractualisé
P11 Fonds vert	REG-2024-02647	DEPARTEMENT DU TARN	Tarn	DEPARTEMENT DU TARN - Gestion écologique du Vallon de l'Audoulou	AID-2024-0361	Gestion écologique du Vallon de l'Audoulou	80000	80000	64000	64000	Contractualisé
P11 Fonds vert	REG-2023-02308	COMMUNE DE GAILLAC	CAGG	COMMUNE DE GAILLAC - Fonds vert - Désimperméabilisation du jardin du Muséum	AID-2023-0313	Restauration des jardins du muséum d'Histoire naturelle Philadelphie Thomas en prise avec les enjeux	8425	8425	2528	2528	Contractualisé
P11 Fonds vert	REG-2024-01605	COMMUNE DE GRAULHET	CAGG	COMMUNE DE GRAULHET - Fonds vert - Restauration écologique du lac de Miquélou	AID-2024-0218	Restauration écologique du lac de Miquélou	38043	38043	15218	15218	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-05991	GROUPEMENT D'AGRICULTEURS BIOLOGIQUES DU TARN	Tarn	GROUPEMENT D'AGRICULTEURS BIOLOGIQUES DU TARN - AAP DIFFUSION DE CONNAISSANCE - OCCITANIE - 2024	AID-2024-0718	AAP DIFFUSION DE CONNAISSANCE - OCCITANIE - 2024	16379,04	16379,04	5896,45	5896,45	Contractualisé
P11 Intégration automatique	REG-2024-05998	RHIZOBIOME	Tarn	RHIZOBIOME - AAP DIFFUSION DE CONNAISSANCE - OCCITANIE - 2024	AID-2024-0719	AAP DIFFUSION DE CONNAISSANCE - OCCITANIE - 2024	144817,23	144409,88	37476,94	37476,94	Engagé
P11 Intégration automatique	REG-2024-05994	CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN	tarn	CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN - AAP DIFFUSION DE CONNAISSANCE - OCCITANIE - 2024	AID-2024-0718	AAP DIFFUSION DE CONNAISSANCE - OCCITANIE - 2024	40937,5	40937,5	14737,5	14737,5	Contractualisé